



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 02 au 06 Juin 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz
www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Benbada : L'Algérie ne reviendra pas sur la règle des «51/49»	P4
Zones d'activités : Une trentaine d'hectares de terrains abandonnés récupérés	P5
Le nouveau code des investissements devant le gouvernement dans les prochains jours : "Un cadre juridique unique, cohérent et lisible" souligne M. Cherif Rahmani	P6
GHARDAÏA: Une caravane pour l'investissement	P8
L'IPEMED voit le Maghreb en «pile électrique» de l'Europe et l'Algérie-France en moteur	P10
Conseil de la Nation : M. Benbada présente la loi sur les activités commerciales devant la commission des affaires économiques	P12
Industrie : Vers des pôles industriels spécialisés et complémentaires à Oran	P13
Le Premier Ministre Erdogan à Oran	P15
Le complexe sidérurgique turc pour oublier El-Hadjar	
CCIO : Vers la création d'un consortium d'exportation en agroalimentaire	P17
AÏN-TEMOUCHENT: 129 projets financés par l'Ansej en 5 mois	P18
Il s'agit d'un système de planification des diverses ressources d'une entreprise	P19
Rôle de l'ERP dans l'efficience managériale	
PME	
Le groupe consolide son développement à l'international	P21
Cevital reprend le leader français du PVC	
La première séance de cotation s'est déroulée hier	P23
Les actions de NCA-Rouiba officiellement introduites en Bourse	
SNVI a présenté hier son plan de développement	P25
Les premiers véhicules Mercedes-Benz made in Algeria prévus début 2014	
Cartenna, PME de bateaux que Sonaric empêche de voguer	P27
TIC	
L'internet maghrébin vulnérable face aux failles de sécurité	P29
Cybercriminalité : Les PME-PMI premières cibles des hackers	P31
FINANCEMENT	
Trop d'argent dans les banques, pas d'argent pour les PME	P32
Elles sont de plus en plus sollicitées pour financer les programmes étatiques	P34
L'Etat à la recherche d'une stratégie pour les banques publiques	
COOPERATION / INTERNATIONAL	
En marge de la visite du Premier ministre Erdogan : Un forum d'affaires algéro-turc à Alger	P37
Algérie-France : Trouver des pistes de coopération éco sociale sur les sujets d'intérêt commun	P38
Alors que les partenariats avec les entreprises étrangères prédominent le secteur public rebute le privé national	P39
Un nouveau code des investissements pour convaincre	P41
Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan aujourd'hui à Alger	P43
Les atouts économiques et le poids du politique	

SOMMAIRE suite ...

Alger et Ankara veulent une dimension stratégique à leur coopération L'Histoire, le business et le "modèle" AKP	P45
Les négociations seront bientôt entamées Vers un accord de libre-échange algéro-turc	P47
EVENEMENTS	
Vol au-dessus du « Cloud Computing »	P48
7e édition du SIPHAL à Oran Le Salon international des officines	P49
«Comparex Technology Days» ou le Cloud Computing expliqué aux entreprises algériennes	P50
Algerac : Célébration de la journée mondiale de l'Accréditation	P52
Un séminaire a été consacré à cette problématique hier à Alger Les PME algériennes vulnérables face à la cybercriminalité	P53

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	02 Juin 2013
Titre	Benbada : L'Algérie ne reviendra pas sur la règle des «51/49»		

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada a affirmé hier, en visitant le pavillon central regroupant des entreprises algériennes, en marge de la 46ème édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), que la production nationale «renaît de ses cendres».

Il a précisé que cette dynamique dans la production est en fait le résultat de l'ouverture économique et l'adoption du principe de la concurrence dans le déroulement des activités économiques. Ces facteurs étaient en faveur de la multiplication des opérateurs de l'industrie en Algérie, «contrairement à ce que pensent certains».

Si le ministre s'est dit satisfait de la relance de la production nationale, il a pourtant reconnu que les instruments de la normalisation de l'Etat sont à l'abandon. Il a affirmé que l'Algérie a mis sur pied de nombreuses structures de normalisation et de certifications mais ces structures manquent de moyens matériels et humains.

Il faut rappeler, dans ce sens, que de nombreux opérateurs ont soulevé le problème de la lenteur des procédures de normalisation en Algérie. Il faut rappeler aussi, que 1100 entreprises nationales sont certifiées ISO 9001, un chiffre insuffisant si on le compare au marché arabe, qui obéit à plus de 8.000 normes.

Le ministre a affirmé qu'un plan de mise à niveau du potentiel existant (un plan qui vise à doter les organismes nationaux de contrôle et de normalisation de moyens humains et matériels) est en préparation avec l'appui du ministère de l'Industrie et de la PME et de la promotion des investissements pour renforcer les instruments de normalisation. Et sur la fameuse règle des investissements 51/49, le ministre a affirmé que les pouvoirs publics n'ont pas l'intention de revenir sur cette règle.

«L'Algérie est souveraine, elle a pris cette décision suite aux transferts colossaux d'argent vers l'étranger et pour impliquer davantage les entreprises nationales à placer leur argent dans des projets d'investissements», a-t-il conclu.

M. Aziza

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	02 Juin 2013
Titre	Zones d'activités : Une trentaine d'hectares de terrains abandonnés récupérés		

Plus d'une trentaine d'hectares de terrains non exploités depuis plusieurs années par des investisseurs au niveau des zones d'activités ont été récupérés par les services concernés, apprend-on auprès de sources proches de la commission de l'environnement de l'APW d'Oran. Ces terrains seront concédés à d'autres investisseurs avec l'obligation de réaliser leurs investissements dans les délais qui leur seront impartis.

D'autre part et selon les mêmes sources, dans le cadre des dispositions visant la réhabilitation des zones d'activités, plus de 100 milliards de centimes ont été consacrés à des travaux, ces trois dernières années. Les travaux d'aménagement ont ciblé six zones d'activités, entre autres les zones de Hassi Ameer, Sidi Chahmi, Hassi Benokba, Oued Tlélat, Boutlélis, Boufatis, etc. Il s'agit essentiellement de travaux de réfection, de bitumage des voies, d'éclairage public, d'assainissement... Nos sources rappellent qu'auparavant une enveloppe de plus d'1 milliard de centimes a été débloquée pour le renouvellement d'une partie du réseau d'assainissement de la zone d'activité de Hassi Ameer.

L'opération a été prise en charge par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT). Les travaux réalisés s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pollution industrielle. Nos sources indiquent, par ailleurs, que les unités industrielles installées au niveau de cette zone ont été instruites par la direction de l'environnement pour procéder à l'installation d'équipements de traitement des rejets industriels.

Dernièrement, le ministère avait inscrit plusieurs opérations au profit des zones industrielles et d'activités de la wilaya. Nos sources rappellent, à ce titre, qu'une enveloppe de 600 millions de DA a déjà été débloquée pour le réaménagement et la réhabilitation de ces zones. Sept grandes opérations ont déjà été concrétisées, essentiellement dans les zones de Hassi Ameer et Es-Sénia. L'inscription de ces opérations fait suite aux demandes incessantes des opérateurs installés au niveau de ces zones sur la situation de dégradation que connaissent certains sites à grande concentration d'opérateurs. Les travaux réalisés jusqu'à présent concernent essentiellement la réhabilitation du réseau d'assainissement, les murs de clôture, l'éclairage public, l'alimentation en eau, entre autres.

Djamel B.

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Juin 2013
Titre	Le nouveau code des investissements devant le gouvernement dans les prochains jours : “Un cadre juridique unique, cohérent et lisible” souligne M. Cherif Rahmani		

La règle des 51/49% « n'est plus d'actualité » de même qu'elle « n'est plus éligible à une remise en cause » selon, Abdelmadjid Sidi Saïd (SG de l'UGTA)



La mouture du nouveau code des investissements sera présentée au gouvernement dans les prochains jours, c'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements lors d'un point de presse organisé en marge des travaux du forum. La révision du code de 2001 « qui méritait une nouvelle lecture » est dictée par cette nécessité d'adapter les textes aux mutations économiques au plan national et international. « Nous avons pris acte des changements que nous avons intégré dans notre démarche après avoir écouté nos partenaires du patronat et du syndicat », dira dans ce sens M. Cherif Rahmani. « Nous voulons sortir avec une nouvelle démarche pour l'investissement en Algérie d'autant plus que l'Algérie a défini une démarche industrielle qui exige un réexamen du code des investissements », a-t-il souligné.

Sans livrer les contours de ce réaménagement, il précisera que l'entreprise vise à aboutir à « un cadre juridique unique, sans segments de lois qui viendraient se superposer ce qui affecteraient sa lisibilité ». L'investissement sera ainsi régi par une seule référence. Il s'agira d'aller vers un texte « cohérent » avec une seule lecture. Aussi, cette « évaluation objective » répond au souci d'être au niveau des standards et critères internationaux en matière d'encadrement des investissements, fera savoir M. Rahmani. La stabilité institutionnelle et réglementaire est l'autre élément évoqué par le ministre en ce sens qu'il faudra « donner de l'assurance aux investisseurs ».

Ce sont là les principales lignes directrices de la révision du code de 2001 qui a fait l'objet de discussions avec la vice-présidente de la Banque mondiale, a-t-il rappelé. Le SG de l'UGTA louera les avantages du partenariat « gagnant-gagnant » scellé lors de ce forum pour dire « qu'il ne faut plus faire de constats » mais aller vers du concret dans « cette dynamique de rebâtir notre économie ». M. Abdelmadjid Sidi Saïd est revenu, pour l'occasion, sur le code des investissements pour assurer que la règle des 51/49% qui est « un processus lancé au niveau de la tripartite », « n'est plus d'actualité » de même qu'elle « n'est plus éligible à une remise en cause ».

Le président du forum des chefs d'entreprises (FCE) s'est félicité de cette coopération, tant il s'agit « de bâtir des passerelles entre les deux économies ». M. Réda Hamiani indiquera que les « enjeux dans le domaine du bâtiment nous ont fait prendre conscience » que les entreprises algériennes sont restées cantonnées « dans des schémas de construction traditionnels » et que par conséquent « ne peuvent réaliser les objectifs sans partenariats pour une maîtrise technologique ». Le président du FCE s'est montré ainsi satisfait des accords signés dans le secteur concerné. Dans le même contexte, il dira la nécessité de trouver le point d'équilibre entre l'impératif d'ouverture et la protection nécessaire au développement de notre appareil industriel.

D. Akila

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	04 Juin 2013
Titre	GHARDAÏA: Une caravane pour l'investissement		

La note de synthèse du rapport de l'Institut pour la prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED) propose dans son rapport, récemment rendu public, intitulé «Vers une communauté euro-méditerranéenne de l'énergie» de «passer de l'import-export à un nouveau modèle énergétique régional». Une «sortie audacieuse» qui remet à l'ordre du jour les croisements capitalistiques Nord-Sud.

Une importante délégation d'hommes d'affaires et d'investisseurs nationaux a pris connaissance, lors d'une caravane des industriels, en visite à Ghardaïa depuis quelques jours, des programmes, des avantages et des projets susceptibles d'être réalisés dans la wilaya de Ghardaïa. Lors de cette visite, la délégation conduite par le secrétaire général du ministère de la PMI/PME, M. Abdelhak Hanni, a eu l'occasion de découvrir les industriels nationaux, dans la perspective d'étudier et de réaliser des projets en commun et de promouvoir la coopération entreprenariat avec les opérateurs économiques, dans cette partie du sud du pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, le textile, le tourisme et le thermalisme.

Lors de cette caravane sur l'investissement, organisée sous l'égide de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), présidée par M. Abdelaziz Mehanni, accompagné de M. M'Barek Serrain, expert international des audits et bureaux d'études, (Algérie International Consult) (AIC), d'éminents professionnels et industriels étaient du voyage et ont pris part à une rencontre, la première du genre, organisée à la salle des conférences de la wilaya de Ghardaïa, en présence du wali, M. Ahmed Adli et des autorités locales.

Cette rencontre entre industriels que compose cette caravane, vise à examiner les enjeux d'un investissement personnel ou en partenariat «gagnant-gagnant» avec les producteurs locaux, en particulier sur le plan de l'investissement et de la création d'emplois. Cet évènement socio-économique, s'inscrit dans le cadre d'une promotionnelle, visant à consolider le positionnement sur l'échiquier de l'investissement dans le sud du pays. Ainsi, 151 projets sont envisagés à travers les 3 sites : Oued Néchou à Ghardaïa, le site thermal de Zelfana et celui de la nouvelle ville d'El-Menia». Le montant global de l'investissement des projets qui seront approuvés, est de l'ordre de 62 milliards de DA. Ces projets prévoient la création de quelque 5.082 postes de travail. Après les allocutions d'ouverture concernant différentes opportunités d'investissement, celle du wali, M. Ahmed Adli, était l'occasion de mettre l'accent sur la nécessité d'accompagner et d'encourager les hommes d'affaires qui veulent réellement s'investir dans sa wilaya, en exhortant ces services à ne ménager aucun effort pour leur faciliter les procédures, conformément aux lois en vigueur, tout en leur fournissant les orientations et informations nécessaires pour monter leur projet dans la région.

De leur côté, les opérateurs économiques de cette importante délégation se sont félicités de l'importance des informations recueillies sur les types, les lieux et les modalités relatives à l'investissement, ainsi que sur les possibilités offertes par les deux banques nationales présentes à la rencontre, la BADR et la BDL, en matière de financement et tout

particulièrement les garanties instaurées par le pouvoir public et les encouragements à l'investissement à savoir : l'acquisition des terrains au dinar symbolique et les avantages fiscaux.

Cependant, après avoir souligné l'intérêt manifeste porté sur les hommes d'affaires à l'investissement dans la région, au regard de ces multiples atouts, les membres présents à cette importante caravane sur l'investissement, scindés en trois groupes, se sont aussitôt rendus sur les sites d'investissement prévus de Oued Néchou à Ghardaïa, Zelfana et d'El-Menia, afin de repérer les lieux et prospector les terrains exploitables.

Aïssa Hadj Daoud

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	04 Juin 2013
Titre	L'IPEMED voit le Maghreb en «pile électrique» de l'Europe et l'Algérie-France en moteur		

La note de synthèse du rapport de l'Institut pour la prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED) propose dans son rapport, récemment rendu public, intitulé «Vers une communauté euro-méditerranéenne de l'énergie» de «passer de l'import-export à un nouveau modèle énergétique régional». Une «sortie audacieuse» qui remet à l'ordre du jour les croisements capitalistiques Nord-Sud.

Un Au cœur du «nouveau modèle» d'intégration énergétique nord sud méditerranée deux mouvements déjà engagés: une dépendance énergétique croissante de l'Europe et une transition énergétique qui va s'accélérer. Un troisième phénomène, l'explosion de la demande énergétique dans les pays du sud, vient donner un autre contenu au partenariat euro-méditerranéen classique : «La demande d'électricité dans les pays de la rive sud pourrait tripler d'ici 2030» estime la note de synthèse du rapport cosignée par Mourad Preure expert algérien et Jean-Louis Guigou délégué général de l'IPEMED.

C'est à la fois le déficit structurel européen et la forte hausse de la demande de la rive sud qui devront construire les éléments d'un partenariat qui dépasse le modèle classique fournisseur-client. D'abord le déficit européen : le rapport de l'IPEMED voit la dépendance gazière européenne passée de 53% aujourd'hui à 80% en 2030. Elle devrait croître dans des proportions comparables vis-à-vis de deux des principaux fournisseurs de l'Europe en Gaz, la Russie - 23% des fournitures actuellement- et le Qatar (8%). Le rapport n'évoque pas le risque d'une plus forte dépendance à l'égard du gaz algérien, ce risque est implicitement inexistant, l'Algérie ayant des difficultés sérieuses à maintenir ses parts de marchés sur son marché traditionnel du sud de l'Europe.

Facteur de précarité supplémentaire, la part des approvisionnements européens en gaz provenant du marché spot du gaz sera plus forte avec la montée en puissance des livraisons en GNL sur un marché mondial décloisonné. La volatilité des prix et l'insécurité des volumes disponibles seront plus importants dans une telle configuration en dépit de la multiplicité des offreurs. La note de synthèse du rapport insiste sur la préservation des contrats de long terme dans la construction des partenariats commerciaux dans le gaz naturel. «Dans ce type de contrats le risque volume est supporté par le producteur et le risque marché par le pays consommateur. Si les logiques de court terme dominent, le producteur supportant et le risque volume et le risque marché pourrait renoncer à investir pour créer les capacités nécessaires satisfaisant la demande future. Cela aurait pour conséquence de graves ruptures d'équilibre à long terme» conclut la note de synthèse.

LA DEMANDE ENERGETIQUE DU SUD, NOUVELLE DONNE

La recommandation de l'IPEMED pour la préservation d'une part importante de contrats à longs terme pour l'approvisionnement de l'Europe en énergie propose de transposer le modèle vertueux du gaz naturel vers l'électricité verte. La nouveauté dans le partenariat future est que les énergéticiens européens peuvent être associés au risque industriel sur l'amont producteur d'énergie sur la rive sud méditerranée. En effet les acteurs de l'énergie du sud auront du mal à

faire face seuls aux besoins de leurs marchés domestiques en plein expansion. «D'importants investissements seront nécessaires pour générer de nouvelles capacités de production au sud (environ 200GW)». C'est là que se trouve donc la nouvelle opportunité historique de la communauté euro-méditerranéenne de l'énergie. Le processus d'investissement pour la génération de nouvelles capacités électriques dans les pays sud méditerranée «doit s'accompagner par l'acquisition d'un savoir-faire technologique, et l'impulsion d'une dynamique de développement scientifique et technologique dans les énergies renouvelables englobant solidairement les entreprises de la rive nord et celles du sud de la Méditerranée occidentale».

La note de synthèse du rapport de l'IPEMED propose de prolonger ces dynamiques «dans l'émergence de nouveaux types d'acteurs énergétiques, champions industriels, PME innovantes, etc. implantées dans les deux rives». Le rapport de l'IPEMED pense tenir dans la forte connexion des entreprises européennes avec les disciplines scientifiques fondamentales des métiers de l'énergie un avantage par rapport à leurs concurrents asiatiques. Elles ont besoin d'atteindre plus rapidement une taille critique de marché que la rive sud Méditerranée est en mesure de leur offrir. «Le sud de la méditerranée offre un ensoleillement unique en même temps qu'un marché exceptionnel nourri par la forte croissance attendue des besoins électriques. Le Maghreb peut ainsi devenir la pile électrique de l'Europe tout en créant un cercle vertueux qui entraînerait entreprises et universités des deux rives. Ce partenariat se traduirait par le déploiement de chaînes de valeur entre les deux rives, impliquant énergéticiens du nord, compagnies pétrolières et électriciens du sud, PME et universités des deux rives».

SONATRACH ET L'INTEGRATION CROISEE AVEC UN ENERGETICIEN DU NORD

La communauté euro-méditerranéenne de l'énergie tiens donc son cap sur la feuille de route. Elle peut se doter de sa pile électrique au Maghreb, dans une démarche séquentielle souhaitée par Mourad Preure «partir de l'occident méditerranéen puis aller vers l'Orient avec des modèles vertueux». Reste le moteur qui transmet le mouvement à tout l'espace. L'IPEMED le voit clairement entre Alger et Paris. «L'Europe gagnerait à équilibrer ses besoins à long terme en agrégeant les sources et le potentiel solaire du sud méditerranéen. Dans cette perspective stratégique, la France pourrait jouer le rôle de leader en jetant les bases d'une filière énergétique algéro-française». Les illustrations du nouveau partenariat plus inclusif que propose le rapport de l'IPEMED sont franco-algériennes. Exemple dans un rapprochement entre l'Institut Français du Pétrole et des Energies Nouvelles (IFP EN) et l'Institut Algérien du Pétrole de Sonatrach dans le cadre d'un partenariat stratégique dans des domaines en plein essor (production du gaz naturel (conventionnel et non-conventionnel), liquéfaction du gaz, centrales hybrides, centrales solaires, etc.)». Le rapport va plus loin et propose de «prolonger les perspectives de dynamiques d'intégrations croisées entre une compagnie nationale comme Sonatrach et des énergéticiens de la rive nord». Les arguments pour cela sont évidents : «L'Algérie disposant en même temps de l'ensoleillement et des réserves en gaz pourrait développer dans le cadre de ce Nouveau Partenariat Énergétique avec l'Europe des centrales hybrides solaire/gaz».

El Kadi Ihsane

Support	EL MODJAHID	Date	05 Juin 2013
Titre	Conseil de la Nation : M. Benbada présente la loi sur les activités commerciales devant la commission des affaires économiques		

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a présenté, hier, devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le texte de loi amendant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, selon un communiqué du Conseil.



Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a présenté, hier, devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le texte de loi amendant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, selon un communiqué du Conseil.

L'exposé du ministre a porté sur l'ensemble des mesures proposées et les objectifs escomptés visant le renforcement des textes de lois régissant le secteur pour maîtriser davantage la réglementation et les activités commerciales.

Au cours de la réunion présidée par M. Abdelkader Chenini, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, M. Mahmoud Khedri, le ministre du Commerce a présenté les dispositions de la loi relative à l'intégration professionnelle des jeunes et la facilitation de la création de sociétés, notamment celles créées dans le cadre de l'emploi des jeunes.

Le ministre du Commerce a pris note des interrogations et préoccupations des membres de la commission, à propos des différents aspects relatifs au secteur, et apporté les éclaircissements nécessaires. La commission s'attelle à l'élaboration du projet de rapport relatif à cette loi, ajoute le communiqué.

Publié dans : Mustapha Benbada, Commerce

Support	EL MOUDJAHID	Date	05 Juin 2013
Titre	Industrie : Vers des pôles industriels spécialisés et complémentaires à Oran		

Un plan de développement de pôles industriels spécialisés et complémentaires, qui prend en considération les spécificités et les atouts de la région, a été adopté par les responsables du secteur industriel d'Oran..



Un plan de développement de pôles industriels spécialisés et complémentaires, qui prend en considération les spécificités et les atouts de la région, a été adopté par les responsables du secteur industriel d'Oran. Cette stratégie menée par la direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, en collaboration avec des opérateurs du secteur, repose sur la création d'un climat opportun, l'encouragement de l'innovation et la mise à niveau des compétences. De l'avis des responsables locaux du secteur, cette opération nécessite «des études techniques et des investissements pour une formule qui s'adapte aux objectifs assignés». Selon le directeur de wilaya du secteur, ce programme industriel important et prometteur nécessite une étude approfondie de toutes les données pour permettre à la wilaya d'acquérir une base industrielle qui s'adapte à ses exigences et aux besoins des prochaines décennies.

Le projet d'aménagement de sept zones industrielles, pour lequel l'État a débloqué dernièrement une enveloppe de 500 millions de DA, constitue l'une des plus importantes opérations pour relancer une industrie complémentaire et harmonieuse, a indiqué à l'APS, M. Abdelghani Khaldoun. Les consultations et les études techniques élaborées pour ce projet ont été couronnées de résultats qui permettent de réorienter le projet selon ses besoins fondamentaux, «ce qui induit une réévaluation des coûts pour avoir les moyens matériels permettant l'aménagement de ces zones sur tous les plans et leur modernisation effective», a encore souligné le même responsable. La relance du secteur industriel à Oran vers des perspectives prometteuses repose sur cette opération qui concerne des zones d'activités répandues à El-Kerma, Sidi Chahmi, Boufatis, Benfréha, Hassi Benyebka et Boutlélis, ainsi que cette d'Oued Tlélât qui couvre une superficie de 75 hectares.

Cette zone sera parmi les plus importants pôles industriels de la wilaya eu égard aux mégaprojets économiques d'envergure nationale et internationale qu'elle devra accueillir,

dont notamment celui de l'usine automobile «Renault Algérie» dans le cadre du partenariat algéro-français et le tissu de sous-traitance que l'État envisage d'encourager pour accompagner ce mégaprojet dans le cadre du développement du pôle d'industrie mécanique. Dans cette perspective, une vaste zone industrielle est attendue à Oued Tlélat dont la superficie atteindra, à moyen terme, 450 hectares, non loin de l'autoroute Est-Ouest. Pour sa part, la daïra de Boutlélis sera dotée d'une nouvelle zone d'activités d'une superficie de 120 ha, en même temps que le développement du pôle d'industrie agroalimentaire à El-Kerma qui s'offrira une base industrielle de transformation des produits agricoles à côté du marché de gros de fruits et légumes classé marché national.

Un pôle sidérurgique pour accompagner les grands projets d'habitat. Dans la partie-est de la wilaya, le pôle industriel de Béthioua couvrant une superficie de 178 hectares a bénéficié d'une opération d'aménagement global pour une enveloppe financière de 4 milliards de DA, décidée lors de la visite de travail effectuée dernièrement par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, à Oran. Cet important projet devra créer un climat propice pour promouvoir ce grand pôle métallo-sidérurgique d'industrie de matériaux de construction pour accompagner les grands projets d'habitat en cours de réalisation. Outre l'acierie de la société Tosyali, réalisée dernièrement au pôle de Béthioua employant 1.200 travailleurs, 15 nouveaux opérateurs s'appêtent à intégrer ce pôle et investir dans l'industrie de matériaux de construction.

Pour réaliser ces objectifs, la direction du secteur incite les entreprises à «intégrer les nouvelles technologies pour relever le défi de modernisation et réaliser la valeur ajoutée». Le nombre d'entreprises industrielles qui ont adhéré au programme de mise à niveau a atteint 50 à Oran. Ce chiffre reste dérisoire eu égard au nombre d'entreprises activant à Oran, soit 20.000, dont 1.000 industrielles, a ajouté M. Khaldoun. Le nombre de postes générés par les PME industrielles dans la wilaya a dépassé, cette année, 107.000 postes, selon les statistiques de la direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise, et de la promotion de l'investissement.

Publié dans : Industrie, Oran

Support	LIBERTE	Date	05 Juin 2013
Titre	Le Premier Ministre Erdogan à Oran Le complexe sidérurgique turc pour oublier El-Hadjar		

Que retenir de l'escala oranaise du Premier ministre turc si ce n'est le plus important. Et cette hiérarchisation des intérêts communs est toute trouvée dans les points visités par la délégation turque accompagnée par Abdelmalek Sellal et de quelques-uns de ses ministres, dont celui de l'Énergie et des Mines et celui du Commerce.



La visite de Recep Tayyip Erdogan, prévue en 6 points, n'aura concerné finalement que la zone industrielle d'Arzew ainsi que l'aciérie électrique et laminoire de Béthioua considérée par Ankara comme leur plus important investissement à l'étranger.

Derrière cet investissement, Tosityali Holding, le plus grand producteur d'acier et de fer du secteur privé en Turquie qui a construit la plus grande usine sidérurgique privée en Algérie, comme le mentionne le communiqué de presse de Tosityali Holding. Loin des superlatifs, ce complexe, inauguré à l'occasion par les deux Premiers ministres, qui a coûté 750 millions de dollars, devra théoriquement produire 1,25 million de tonnes d'acier liquide et 900 000 tonnes de rond à béton et permettra à l'Algérie de reconsidérer sereinement le dossier ArcelorMittal et l'avenir du complexe d'El-Hadjar.

À titre de rappel, et en 2012, le complexe d'El-Hadjar, détenu à 70% par le géant indien et à 30% par l'État algérien, n'a produit que 580 000 tonnes d'acier, un volume de production en deçà de l'objectif des 700 000 tonnes arrêté par le groupe pour l'année écoulée. Mohamed Benmeradi, alors ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, et à propos des fameux investissements que devaient engager ArcelorMittal pour améliorer la production du complexe, avait expliqué que c'est la seule société qui produit présentement de l'acier, en attendant d'autres investissements dans l'aciérie.

Le complexe Tosityali Algérie vient aussi à point nommé puisque ses produits peuvent être utilisés dans l'industrie automobile. Au-delà donc des bonnes intentions de diversifier et de renforcer le partenariat entre les deux pays, il paraît clairement que l'argent se trouve du côté des hydrocarbures et de l'acier. L'Algérie reste l'un des principaux pourvoyeurs de la Turquie en gaz naturel et l'accord pour l'exportation de gaz algérien vers la Turquie, signé en 1988, devra être "revu et élargi" à partir de 2014, comme l'avait souligné, lors de sa visite en novembre dernier à Alger, le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu. Pour revenir à la visite ministérielle, la première halte a été observée à la zone industrielle d'Arzew et plus précisément à la raffinerie RA 1Z où des explications ont été données à la délégation turque à propos des capacités du site ainsi que ses principales installations.

Des chiffres sur l'apport du secteur des hydrocarbures dans l'économie nationale ont également été cités où l'on apprendra qu'il emploie 150 000 personnes alors que 6 nouvelles raffineries sont prévues.

Le deuxième point visité est celui du complexe GL 1Z à Béthioua où sont traités 10,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Au complexe Tosyali Algérie, qui compte créer 1 018 emplois directs et a pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars, le Premier ministre turc, et au cours d'un discours prononcé devant une assistance composée des cadres turcs et algériens de l'usine, a rappelé l'excellence des relations bilatérales, soulignant les conditions favorables d'investissement pour ses compatriotes.

Il évoquera également les 160 sociétés turques présentes en Algérie qui gèrent un portefeuille estimé à 6,5 milliards de dollars, souhaitant voir plus d'Algériens visiter la Turquie. Plus de 100 000 Algériens ont visité les villes turques l'année dernière.

Saïd Oussad

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	06 Juin 2013
Titre	CCIO : Vers la création d'un consortium d'exportation en agroalimentaire		

La Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie a abrité, hier, une rencontre sur le projet de création d'un consortium d'exportation en agroalimentaire. Ce projet, initié avec l'expertise de l'Organisation des nations unies pour le développement des industries (ONUDI), a pour objectif l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les marchés internationaux tout en développant la culture export au sein des PME-PMI et faire émerger de nouveaux exportateurs.

La rencontre a été animée, par M. Manouad, consultant ONUDI auprès du ministère de l'Industrie, et M. Ali Berrada, expert marocain ONUDI. Le consortium a de multiples avantages, comme la réduction des frais généraux, un meilleur pouvoir de négociation, la diversification de l'export, une meilleure connaissance des marchés et la réduction des risques commerciaux.

A noter qu'un programme de soutien aux consortiums dans la phase de démarrage et de déploiement est prévu à travers une stratégie de développement à l'international et des mesures de soutien financier en s'inspirant des expériences de nos voisins dans ce domaine particulier.

J. B.

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	06 Juin 2013
Titre	AÏN-TEMOUCHENT: 129 projets financés par l'Ansej en 5 mois		

Pas moins de 129 micro-projets sur 329 dossiers ont été financés, depuis le début de l'année en cours, par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) d'Aïn-Temouchent, a indiqué une source proche de l'institution étatique. Ces projets initiés du début de janvier dernier jusqu'au 31 mai dernier, ont permis de créer 332 postes d'emploi permanents.

Le secteur de l'agriculture a suscité plus d'engouement auprès des jeunes investisseurs. Par ailleurs, 115 dossiers sont en cours d'étude. La même source a également ajouté qu'en matière de qualification, 274 certificats ont été délivrés.

Enfin, il est appelé aux jeunes à se rapprocher des dispositifs d'emploi mis en place par les pouvoirs publics pour la création de petites entreprises en fonction de leurs qualifications.

Mohamed Bensafi

Support	LIBERTE	Date	06 Juin 2013
Titre	Il s'agit d'un système de planification des diverses ressources d'une entreprise Rôle de l'ERP dans l'efficience managériale		

L'ERP (Enterprise resource planning), un système d'information intégré qui englobe plusieurs fonctionnalités dans une parfaite complémentarité au sein d'une entreprise, n'est pas très développée en Algérie.



Même si des entreprises utilisent cet instrument de gestion des diverses activités, il n'en demeure pas moins que ses avantages ne sont pas suffisamment vulgarisés dans le monde des affaires. L'ERP est, en fait, un ensemble d'applications ayant pour but de coordonner l'ensemble des activités d'une société autour d'un même système. Son rôle, c'est de créer le lien entre les logiciels déjà existants, à savoir l'achat, la vente, la comptabilité, la gestion RH, la gestion des stocks...

Ainsi, si une entrée en stock est réalisée, l'écriture comptable est concrétisée dans la seconde qui suit. L'ERP gère l'ensemble des transactions informatiques, de la saisie d'entrée en stocks à l'écriture comptable, de la saisie commande fournisseur à la livraison client. Les PME qui, jusque-là, n'ont pas exprimé un intérêt pour ce type de solution, peuvent se doter d'un tel outil selon sa taille et son champ d'activité. Ce constat a été établi au cours d'un colloque sur les systèmes d'information intitulé : "L'efficience managériale soutenue par l'ERP", organisé hier à Alger par le Groupement experts métiers. L'ERP est un véritable projet qui demande une intégration totale d'un outil logiciel au sein d'une organisation et une structure spécifique. Sa mise en place dans la société entraîne donc des modifications importantes des habitudes de travail d'une grande partie des employés.

Un système ERP comporte différents modules implémentés, correspondant chacun à une fonction de l'entreprise. Gestion financière et comptable, celle de la production, des ventes, des achats, des stocks et des ressources humaines. Les données partagées sont centralisées et les interfaces standardisées. Toutefois, tout projet dans ce sens nécessite la mise en place préalable d'un système d'information. L'ERP vient, en réalité, consolider ce dernier. Ce qui exige ainsi une ouverture sur les nouvelles technologies de la part des dirigeants d'une entreprise. Il joue également un rôle important dans la veille stratégique et facilite le management de l'entreprise. Il a, en outre, un effet de décloisonnement sur tous les départements composant une société qui, auparavant, bâtissaient sa propre solution informatique pour répondre à son besoin précis, sans se préoccuper des besoins des départements voisins.

Le système est appliqué pour le développement afin d'adapter le progiciel standard à des besoins spécifiques de l'entreprise. Il est utilisé aussi pour réaliser des simulations qui permettent de tester de nouveaux paramétrages et de vérifier le fonctionnement correct du progiciel par rapport à un processus de gestion donné tel que la vente, l'achat, la sortie de stock...

Badreddine KHRIS

Support	LIBERTE	Date	03 Juin 2013
Titre	Le groupe consolide son développement à l'international Cevital reprend le leader français du PVC		

Cent cinquante millions d'euros vont être prochainement investis en Algérie par Cevital afin de créer une unité d'extrusion et de fabrication de fenêtres destinées aux marchés du Maghreb et d'Europe.



Le groupe Cevital vient de faire l'acquisition du leader français des portes et fenêtres en PVC pour le logement collectif, Oxxo. Le tribunal de commerce de Mâcon (France), qui s'est prononcé sur la reprise de l'entreprise de menuiserie PVC vendredi passé, a préféré l'offre du groupe Cevital, à travers sa filiale Mediterranean Float Glass Europe, à celui de la société Compobaie, basée dans le Tarn, et au projet d'une Scop proposée par les salariés.

Selon les informations du site Internet.verreetprotections.com, le rachat d'Oxxo par le groupe Cevital s'inscrirait dans un vaste plan visant à créer un géant français, puis européen de la menuiserie, avec notamment le rachat d'autres fabricants de fenêtres en France et dans d'autres pays d'Europe. "Une activité de menuiserie aluminium sera également créée en 2014 par Cevital sur le site même de Cluny", rapporte la même source, indiquant également que le contrat d'extrusion qui liait Oxxo avec la firme Veka est reconduit par le repreneur. Selon verreetprotections.com, cette acquisition est pour le groupe Cevital l'amorce d'un ambitieux projet visant à réaliser un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros sur le seul marché français.

"La France ne sera d'ailleurs pas le seul marché sur lequel Cevital va investir dans la menuiserie, puisque 150 millions d'euros vont être prochainement investis en Algérie afin de créer une unité d'extrusion et de fabrication de fenêtres destinées aux marchés des pays du Maghreb et Européens, pour lesquels des gammes dédiées seront créées", souligne le site Internet. Pour rappel, l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et la SPA Mediterranean Float Glass (MFG) ont signé, le 25 décembre 2012, une convention d'investissement conformément aux dispositions de l'ordonnance 01-03, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement. Cette convention d'investissement vise la réalisation de deux projets : une extension de l'usine de verre plat situé à l'Arbaâ (Blida) et la réalisation d'un complexe de production de fenêtres et portes fenêtres en bois et PVC à double vitrage isolant dans la commune d'Aïn Taghrout (Bordj Bou-Arréridj). Ces deux projets, dont le montant est évalué à 19,7 milliards de DA, vont créer 3 420 emplois dont 3 120 dans la seule commune d'Aïn Taghrout.

“Le projet d’extension de l’usine de l’Arbaâ vise le renforcement de la production nationale de verre en la portant à 400 000 t/an. Le projet du complexe de production de fenêtres et portes fenêtres vise la production d’environ 5 millions d’unités (fenêtres et portes fenêtres) destinées à satisfaire les besoins des nouvelles constructions de logements et autres infrastructures sanitaires et éducatives. Cevital est un groupe diversifié, avec des structures managériales et financières fortes et une croissance annuelle à deux chiffres depuis 1999. De 790 collaborateurs en 1999, Cevital est passé à un effectif 12 841 travailleurs à fin 2012, soit un taux de croissance de 31,4% par an. Le chiffre d’affaires a suivi la même tendance. De 125 millions de dollars en 1999, le chiffre d’affaires de Cevital a atteint 3,5 milliards de dollars en 2012. Le groupe prévoit pour 2015, en principe, un chiffre d’affaires d’un peu plus de 6,7 milliards de dollars”, a-t-il estimé. Cevital a fait passer l’Algérie du stade d’importateur d’huile, de sucre, de margarine et de graisses végétales, du verre plat à celui d’exportateur de ces produits. Concernant le verre plat, 30% des capacités de la première ligne de 600 tonnes par jour, la plus importante d’Afrique, opérationnelle depuis 2007, couvre toute la demande nationale et 70% sont exportés (10% sur le marché maghrébin et 60% en Europe).

Une deuxième ligne de 800 tonnes par jour est prévue pour 2015.

Cevital ambitionne à terme, probablement en 2020, avec plus de 1 million t/an de production, de faire de l’Algérie le 10e producteur mondial de verre plat. MFG Europe, filiale de MFG Spa, est une entreprise européenne indépendante qui commercialise et distribue du verre plat manufacturé en Algérie selon les normes européennes (CE, ISO 9001/2000, ISO 14001/2004 et Ohsas 18001/2007) aux transformateurs indépendants européens.

Depuis février 2008, MFG Europe a pu pénétrer plusieurs marchés grâce à la qualité de ses produits et services. Aujourd’hui, MFG Europe distribue ses produits à partir de ses deux plates-formes logistiques en Italie et en Espagne dans plusieurs pays (France, Portugal, Allemagne, Belgique, Autriche et Slovénie).

Meziane Rabhi

Support	LIBERTE	Date	04 Juin 2013
Titre	La première séance de cotation s’est déroulée hier Les actions de NCA-Rouiba officiellement introduites en Bourse		

Les titres de capital émis par la société NCA-Rouiba Spa ont été introduits officiellement à la négociation au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger. L'opération de l'offre publique de vente a permis à la société NCA-Rouiba Spa la mise en vente de 2 122 988 actions d'un montant de 849 195 200 DA d'une valeur nominale de 100 DA au prix de 400 DA l'action. Ces titres ont représenté un peu plus de 25% du capital social et ont été souscrits par 1 921 investisseurs dont une prédominante majorité constituée de personnes physiques (1 865).

La première séance de négociation des actions NCA-Rouiba Spa; organisée hier au parquet de la Bourse d'Alger, en présence, entre autres, du président de la Cosob et du président du conseil d'administration de NCA-Rouiba, a été animée par 7 intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) représentant les banques publiques, en l'occurrence le CPA, la BNA, la BEA, la Badr, la BDL et la Cnep-Banque ainsi qu'une banque privée, BNP Paribas El-Djazaïr. Ces derniers ont introduit un volume cumulé des ordres à l'achat et à la vente totalisant 72 679 actions et ont échangé un volume global de 72 679 titres. "Le cours déterminé à l'issue de la confrontation des ordres validés par le système de négociation s'est établi à 400, donnant lieu à une valeur globale transigée de 29 271 600 DA", indique, dans un communiqué, la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGVB).

L'introduction des titres de capital de NCA-Rouiba au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger vient, ainsi, porter le nombre de titres de capital cotés à 4 et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 16 milliards de dinars algériens. "Subséquemment à l'admission en Bourse, un contrat de liquidité sera mis en œuvre par l'émetteur et l'intermédiaire en opérations de Bourse accompagnateur (à savoir l'IOB BNP Paribas El-Djazaïr) dans le but d'assurer la cotation régulière du titre de capital, particulièrement durant les premiers mois suivant son introduction à la Bourse d'Alger.

La durée du contrat de liquidité est de six mois prorogeable à douze mois par tacite reconduction", souligne la SGVB. Très ému, le patron de NCA-Rouiba, Slim Othmani, a rendu hommage au fondateur de l'entreprise, son père. Slim Othmani n'est pas sceptique sur l'évolution du titre NCA-Rouiba, estimant que la morosité de la Bourse d'Alger "est due à un travail qui n'a pas été fait par les pouvoirs publics, celui d'accompagner la Bourse d'Alger".

M. Othmani plaide pour la mise en Bourse rapidement "des PME publiques qui fonctionnent relativement bien". Interrogé sur l'absence d'institutionnels publics, qui n'ont pas acheté d'action, Slim Othmani évoque "le syndrome Khalifa" et "la pénalisation de l'acte de gestion". Avec la cotation des actions de NCA-Rouiba, ce sont 4 titres qui sont introduits en Bourse à égalité entre le secteur privé avec Alliance Assurances et El-Aurassi et Saidal.

Le président de la Cosob a confirmé l'introduction en Bourse de Mobilis et du CPA. En plus de ces deux sociétés activant dans les secteurs des finances et des télécommunications, les autres entreprises publiques identifiées relèvent de l'industrie et des ressources en eau. Le directeur général par intérim de la Bourse, Nazim Boulahdour, qui devrait être installé officiellement jeudi prochain, se dit confiant avec l'introduction attendue des nouvelles sociétés publiques et privées "qui frappent à la porte".

Meziane Rabhi

Support	LIBERTE	Date	04 Juin 2013
Titre	SNVI a présenté hier son plan de développement Les premiers véhicules Mercedes-Benz made in Algeria prévus début 2014		

La Société nationale des véhicules industriels prévoit quasiment de tripler ses capacités de production en trois années et de porter ses parts de marché à 80%, contre 20% actuellement.



C'est ce qui ressort du plan de développement du groupe SNVI, présenté hier à l'hôtel El-Djazair d'Alger par son P-DG en marge de la signature avec le ministère de l'Industrie d'un contrat de performance.

Le P-DG de la SNVI, Hamoud Tazrouti, a souligné que le plan de développement de la SNVI s'articule autour d'une démarche de modernisation, d'un programme d'investissement et de formation et enfin de la réalisation de partenariats ciblés avec des leaders mondiaux, à l'image de Mercedes-Benz et Renault. Ce plan prévoit d'augmenter la production de 6 500 unités en 2017, pour atteindre 16 500 véhicules à terme, au lieu de 2 500 actuellement. La production de la fonderie passera de 2 500 tonnes en 2013 à 12 000 tonnes en 2017 et celle d'équipements de bennes, plateaux et matériels tractés augmentera de 3 500 à 6 500 unités durant la même période.

Le plan s'articule autour de trois axes stratégiques. Le P-DG de SNVI a évoqué la réorganisation de la société en 7 filiales. Des investissements stratégiques avec des partenariats ciblés sont prévus pour un positionnement compétitif sur le plan national et régional. M. Tazrouti évoque la production de camions et bus de marque Mercedes-Benz à Rouiba avec les partenaires émiratis et Daimler et la production à Rouiba de carrosseries industrielles par SNVI pour équiper les camions de marque Mercedes-Benz. Par ailleurs, le site de Rouiba érigé en pôle industriel destiné à la production d'organes mécaniques et composants finis aux standards Daimler et de bruts de fonte et de forge des composants moteurs et des besoins spécifiques des entités de la filière mécanique servira à la promotion des PME pour le développement de la sous-traitance avec le soutien du partenaire technologique Daimler. "Pour concrétiser le plan de développement, des investissements sont nécessaires et portent sur la modernisation et la mise à niveau de l'ensemble des infrastructures industrielles dans le périmètre de la société algérienne de poids lourds, Mercedes-Benz, et la modernisation du complexe industriel pour la prise en charge de l'intégration industrielle", a indiqué Hamoud Tazrouti, sans donner de détail sur le montant des investissements nécessaires.

"Des bureaux d'études spécialisés se penchent actuellement sur l'évaluation des investissements nécessaires pour la concrétisation de ce plan de développement." La SNVI a déjà concrétisé quatre partenariats : la société de production de camions et de bus à Rouiba de marque Mercedes-Benz, la société de production de véhicule léger tout-terrain à Tiaret de la

même marque, la société de production de véhicule particulier à Ouled Tlélat à Oran avec Renault et la société de production de boîte de vitesses de marque ZF à Rouiba. Quatre autres partenariats sont en cours de négociations pour la production, entre autres, de camions de petit tonnage inférieur à 6 tonnes et d'autocars, équipement de carrosserie au standard Daimler.

Le P-DG de la SNVI a affirmé que les investissements futurs du groupe devront générer quelque 4 200 postes d'emploi dont 1 800 au complexe industriel et 2 400 postes par la société algérienne de poids lourds Mercedes-Benz. 1 400 agents et cadres jeunes seront formés durant la période de 2013 à 2017. Interrogé sur les deux partenariats avec les Émiratis, prévu à Rouiba et Tiaret, le P-DG de la SNVI a indiqué que les deux sociétés sont créées juridiquement.

“Des contrats sont en cours de finalisation”, a-t-il ajouté, précisant que les premiers véhicules de marque Mercedes-Benz fabriqués sortiront des usines de Rouiba et de Tiaret au cours du 1er trimestre 2014. Pour rappel, SNVI a bénéficié de 12 milliards de dinars pour l'investissement et la modernisation de son outil de production afin d'augmenter ses capacités initiales de production pour atteindre une capacité de 5 500 véhicules.

Meziane Rabhi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	04 Juin 2013
Titre	Cartenna, PME de bateaux que Sonaric empêche de voguer		

Les autorités algériennes devraient annoncer au cours des prochaines semaines une série de mesures destinées à encadrer plus efficacement le financement du commerce extérieur algérien, apprend-on de source bien informée. En ligne de mire, les banques privées qui ont profité de l'effet d'aubaine du Credoc.

Un texte allant dans ce sens serait actuellement au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement. Les premières cibles pourraient être des banques privées auxquelles on reproche de s'être spécialisées excessivement, pour nombre d'entre elles, dans le financement des importations. A l'origine des mesures en préparation, le constat que la généralisation du crédit documentaire (Credoc) imposé voici plus de 3ans n'a pas pu empêcher les importations de continuer à augmenter de près de 50% depuis cette date, ni la structure des importations d'évoluer en faveur des biens de consommation et au détriment des biens d'équipement. L'imposition du Credoc comme moyen de paiement unique des importations n'a pas permis d'atteindre l'objectif recherché qui était le contrôle de la croissance des importations. La mesure a eu pour conséquence imprévue d'inciter fortement au renforcement de la spécialisation des banques privées dans un financement du commerce extérieur devenu extraordinairement rentable. Cette généralisation de Credoc serait aussi à l'origine, et cette fois c'est l'ensemble du secteur bancaire qui est en cause, d'un renchérissement des importations responsable d'une partie non négligeable de la flambée inflationniste constatée depuis près de 2 ans.

UNE SPECIALISATION DES BANQUES PRIVEES

Aucune information n'est donnée officiellement sur ce sujet très sensible par la Banque d'Algérie mais un banquier nous assurait récemment que plus de la moitié du commerce extérieur est aujourd'hui financée par les banques privées. Une proportion qui contraste fortement avec leur poids dans les actifs bancaires qui ne dépasse pas 10% actuellement. Ce résultat est généralement attribué à la célérité qui caractérise l'exécution des opérations de financement par les banques privées, un argument qui semble avoir séduit beaucoup de clients. Sur la quinzaine de banques privées actuellement présentes sur la place, seules les plus importantes d'entre elles, à l'image de Société générale Algérie ou de BNP Paribas voire d'El Baraka ou de la Gulf Bank, auraient fait un réel effort de diversification de leurs activités. La plupart des petits établissements privés auraient au contraire accentué la priorité réservée au financement du commerce extérieur dans la période la plus récente. Résultat de cette quasi-spécialisation, un banquier de la place estime que le commerce extérieur procure aujourd'hui suivant les établissements «entre 50 et 85% du PNB bancaire».

LES COMMISSIONS BANCAIRES EN QUESTION

A défaut d'une remise en cause pure et simple de l'obligation du recours au crédit documentaire - cette dernière faisant, selon diverses sources, partie des «tabous présidentiels» - ce sont essentiellement les rémunérations prélevées par les banques qui seraient dans le collimateur du gouvernement. Les coûts de confirmation sont jugés «très élevés» - on parle d'un montant de 500 euros pour un crédit documentaire de 50 000 euros - comparativement à

un mode de règlement classique comme le transfert libre désormais banni par la réglementation algérienne et qui représente pourtant selon des estimations d'experts plus de deux tiers du commerce mondial. Notre interlocuteur souligne également le caractère particulièrement élevé, voire «choquant», des commissions de change prélevées par les banques privées qui atteignent «entre 1 et 2% alors que la commission de la Banque d'Algérie ne dépasse pas 0,1%».

Les rémunérations substantielles prélevées par l'ensemble des banques de la place n'auraient «quasiment aucune contrepartie en terme de service rendue» et seraient «plus de 10 fois supérieure à la normale». Une situation qui ne serait pas non plus sans conséquence sur le niveau général des prix. Notre banquier estime «entre 1 et 2 points d'inflation» l'impact des commissions bancaires prélevées dans le sillage de la généralisation du Credoc.

PRIORITE AU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Des «performances» qui ne sont manifestement pas du goût du régulateur du secteur.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci rappelait en substance voici quelques mois aux banquiers privés que «les agréments leur ont été délivrés pour faire de l'intermédiation bancaire, c'est-à-dire principalement pour collecter l'épargne et financer l'investissement». Un rappel en guise d'avertissement qui devrait donc être suivi prochainement de mesures destinées à rendre l'activité de financement du commerce extérieur nettement moins attractive. Le principal objectif des autorités algériennes est réorienter l'ensemble des banques et notamment les banques du secteur privé vers le financement des PME, chantier de longue haleine dans lequel les résultats enregistrés au cours des dernières années restent très décevants.

Yazid Taleb

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	05 Juin 2013
Titre	L'internet maghrébin vulnérable face aux failles de sécurité		

Les pays du Maghreb sont parmi les plus connectés à Internet en Afrique et sont aussi parmi les plus vulnérables face à la cybercriminalité. Eléments d'un rapport de Symantec sur l'état de la sécurité de la toile en 2012.

La cybercriminalité dans le monde a connu une progression de 42% en 2012 par rapport à 2011, selon le dernier rapport de la société Symantec sur la cybercriminalité. Les conclusions du rapport montrent que «les menaces sur Internet ne ralentissent pas et que les cybercriminels continuent à mettre au point de nouvelles méthodes pour voler des informations à des entreprises de toutes tailles», déclare Laurent Heslault, directeur des stratégies de sécurité chez Symantec France. «Le niveau de sophistication des attaques, qui va de pair avec la complexité croissante des infrastructures informatiques actuelles, tels que la virtualisation, la mobilité et le cloud computing, oblige les entreprises à rester proactives et à mettre en place des mesures de sécurité assurant une protection maximale pour anticiper ces attaques», ajoute cet expert. Les pays les plus exposés aux attaques des cybercriminels demeurent les pays développés et les plus connectés. Les pays africains constituent aussi une cible des cyberattaques. A se fier au classement de Symantec, la menace s'accroît à mesure que le niveau de pénétration et d'usage de l'internet augmente. Ainsi, les pays de l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud sont les plus vulnérables face à la menace venant de la toile. Au niveau africain, l'Egypte est le pays le plus menacé, occupant la 29ème place mondiale, suivie de l'Afrique du Sud (46ème) et des pays du Maghreb, à savoir : le Maroc (49ème), la Tunisie (60ème) et l'Algérie (61ème).

Les PME du secteur industriel sont les plus visées

Le rapport qui analyse les tendances du phénomène montre que les attaques ciblées contre les entreprises de moins de 250 salariés croissent le plus vite. Selon le document, les PME étaient en effet la cible de 31 % de ce type d'attaques en 2012, contre 18 % en 2011. «Les PME s'estiment souvent à l'abri des attaques ciblées, mais les cybercriminels sont attirés par leurs coordonnées bancaires, leurs données commerciales et leur propriété intellectuelle. Les attaquants s'en prennent aux PME dont l'infrastructure et les pratiques de sécurité sont souvent inadéquates», souligne le document qui montre aussi que la plus part des attaques enregistrées en 2012 proviennent de sites Web de PME compromis. Ces sites sont ensuite utilisés dans des cyberattaques à grande échelle et des attaques de type » watering hole» (trou d'eau). Pour ce type de menace, le hacker infecte un site Web, tel qu'un blog ou le site d'une PME, fréquemment visité par la victime ciblée. Lorsque la victime se connecte ensuite au site infecté, un dispositif d'attaque ciblée est installé à son insu sur son ordinateur. Selon Symantec, les entreprises industrielles sont en tête des organisations ciblées par les attaques en 2012, devant les institutions gouvernementales. «Les cybercriminels visent de plus en plus les chaînes logistiques et les écosystèmes de sous-traitants pour accéder aux informations sensibles des grandes entreprises et à une propriété intellectuelle à forte valeur». Pour y parvenir, les hackers s'en prennent aussi aux données des employés.

Le mobile, autre terrain privilégié de la cybercriminalité

Les hackers ne visent pas seulement les entreprises. Les particuliers sont comptés parmi les principales victimes, à travers les mobiles. En 2012, le nombre de logiciels malveillants sur mobile a augmenté de 58 %, et 32 % des attaques mobiles ont pour objectifs de collecter des données telles que des adresses électroniques et des numéros de téléphone. Le document mentionne que ces augmentations ne sont pas nécessairement imputables à la hausse de 30 % des vulnérabilités mobiles, détectées au cours de l'année 2012, soulignant que la plateforme Android présentait moins de vulnérabilités, mais le nombre de menaces associées est supérieur à celui de tout autre système d'exploitation mobile. «La part de marché d'Android, sa plate-forme ouverte et les nombreuses méthodes de distribution d'applications malveillantes qui existent en font une plate-forme de choix pour les attaquants», affirme encore le rapport de Symantec.

Aymen Zitouni

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	06 Juin 2013
Titre	Cybercriminalité : Les PME-PMI premières cibles des hackers		

Les pays du Maghreb sont parmi les plus connectés à Internet en Afrique et sont aussi parmi les plus vulnérables face à la cybercriminalité. Eléments d'un rapport de Symantec sur l'état de la sécurité de la toile en 2012.

Les PME-PMI algériennes sont devenues, aujourd'hui, la première cible des hackers. C'est ce qu'a affirmé, hier, le président du groupement Cyber sec, spécialisé dans la sécurisation des réseaux informatiques, Abdelaziz Derdouri, en marge de la tenue d'un séminaire sur la cyber sécurité, à l'hôtel Hilton. Le conférencier a affirmé que les cyberattaques numériques contre les PME-PMI algériennes ont augmenté considérablement en 2012. Il indique que «50% des PME-PMI ayant plus de 2.500 employés ont été attaquées et 31% des entreprises ayant moins de 250 employés ont fait l'objet d'attaques par les hackers en 2012, contre 20% d'attaques du genre en 2011». C'est le cas également pour le secteur de la téléphonie mobile, qui a enregistré une augmentation de 30% des attaques, révèle-t-il. Une multiplication des virus qui doit interpeller les pouvoirs publics et les acteurs concernés, pour mettre en place un dispositif sécuritaire des réseaux surtout que l'Algérie prévoit le lancement prochain de la 3G.

Ce séminaire technique, organisé par le groupement Cyber sec, sous le haut patronage du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, s'est focalisé beaucoup plus sur la sensibilisation des PME-PMI. Le conférencier a expliqué que les PME-PMI sont devenues la préférence n°1 des hackers car les patrons de ces petites entreprises s'estiment souvent à l'abri des attaques ciblées. «Ils pensent naïvement que les PME n'intéressent pas les pirates», ajoute-t-il.

Mais les hackers ne sont pas si naïfs, les coordonnées bancaires, les données commerciales et la propriété intellectuelle des PME les intéressent beaucoup notamment quand ils savent que les mesures de sécurité prises par les PME sont inadéquates et souvent absentes.

L'objectif recherché, c'est en fait sensibiliser les entrepreneurs et les chefs d'entreprises sur les dangers de la cybercriminalité. Des experts et des représentants de grands groupes du secteur ont fourni des explications et détails parfois techniques aux chefs d'entreprises, pour qu'ils prennent conscience des risques que courent leurs entreprises dans le domaine numérique. Comme ils ont présenté à travers leur conférence, des solutions disponibles. Les organisateurs de ce séminaire comptent tenir 5 conférences régionales de sensibilisation au cours de cette année avec la distribution de 20.000 brochures au grand public à travers les wilayas du pays.

Les participants sont unanimes. L'Algérie est très vulnérable aux risques de la cybercriminalité. La preuve, elle est classée comme le dixième pays le moins sécurisé au monde.

M. Aziza

FINANCEMENT

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	04 Juin 2013
Titre	Trop d'argent dans les banques, pas d'argent pour les PME		

L'Etat algérien dépense trop. Les banques ont trop d'argent, mais les PME ne trouvent pas de financement. Les experts de l'Initiative Nabni dissèquent les dysfonctionnements de l'économie algérienne.

Des experts de l'initiative NABNI ont appelé dimanche à Alger, à couper définitivement avec la politique actuelle des subventions appliquée par le gouvernement qui puise essentiellement de la rente pétrolière. Selon Wassim Benhassene, enseignant à l'Ecole nationale de management, le budget de l'Etat dépend à 66% de la rente pétrolière, une situation qui n'est pas sans conséquences sur le devenir et l'équilibre de l'économie algérienne. En effet, au risque de baisse des prix et ses conséquences sur les rentrées en devises, pointe le risque d'une baisse du volume d'exportations, d'autant plus que durant les dix dernières années, l'Algérie n'a pas enregistré de découvertes majeures dans le domaine des hydrocarbures.

Les perspectives pour les cinq prochaines années ne sont pas plus encourageantes, en raison, entre autres, du développement des gaz et pétrole de schiste, qui dessine une nouvelle configuration du marché gazier et pétrolier mondial, du fait du boom sans précédent qu'enregistrent les Etats Unis d'Amérique dans ce domaine. L'essor que connaît le gaz de schiste aux USA menace d'un risque de baisse structurelle des prix, préviennent les experts, qui appellent à engager rapidement un processus de transition énergétique en Algérie.

ÉCLATEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES

En attendant l'amorce d'une telle option, le pays demeure dépendant de sa rente pétrolière, au point d'en être prisonnier. Au moindre toussotement ou malaise sur le marché pétrolier, c'est toute la structure de l'économie algérienne qui est menacée de dislocation. Selon les experts, il est temps par exemple que l'Algérie révise sa politique de subvention des prix énergétiques. Ils préconisent d'utiliser d'autres moyens pour faire parvenir les subventions aux personnes les plus démunies, soulignant que certaines subventions, non seulement grèvent le Trésor public, mais ne profitent guère aux plus nécessiteux. L'exemple le plus éloquent concerne les prix administrés pour les carburants, qui sont parmi les plus bas sur le plan régional, mais qui profitent souvent aux pays voisins et aux réseaux de contrebande. Selon Abdelkrim Boudraa, un des animateurs de l'initiative NABNI, dans les années 1980, avant le crash pétrolier de 1986, les gouvernants algériens ont agi selon une règle d'or non écrite selon laquelle le budget de l'Etat devait provenir de la fiscalité ordinaire. Or, aujourd'hui on enregistre un éclatement des dépenses, devenant économiquement insoutenable. Surtout qu'elles sont puisées exclusivement de la rente pétrolière.

TROP D'ARGENT DANS LES BANQUES, PAS D'ARGENT POUR LES PME

Les participants à la rencontre organisée par El Khabaront mis en avant les distorsions qui caractérisent le système bancaire algérien, avec une caractéristique particulière : les banques, publiques et privées, sont en situation de surliquidités, alors que les PME n'ont pas accès à ces financements dormants. Pour ces experts, la pénalisation de l'acte de gestion est l'une des raisons principales de cette situation; une disposition qui freine, selon eux, tout élan, et voit la marge de manœuvre des managers fortement réduite, ce qui rend toute prise de risque nulle.

Si cette raison peut être invoquée à la décharge des banques publiques, l'attitude des banques privées, elle, ne s'explique pas, d'autant qu'elles enregistrent des rendements très élevés en contrepartie d'une prise de risque nulle.

Parfois même, les banques privées empêchent des dividendes sans même déboursier le moindre sou. «Le système bancaire, en Algérie, se caractérise par des distorsions liées au marché, d'autres liées aux entreprises, mais en grande partie aux banques elles-mêmes », relève un expert.

Younes Djama

Support	LIBERTE	Date	05 Juin 2013
Titre	Elles sont de plus en plus sollicitées pour financer les programmes étatiques L'Etat à la recherche d'une stratégie pour les banques publiques		

Après la BEA, considérée de longue date comme la "banque de Sonatrach", voilà que le CPA est appelé officiellement à devenir "une banque du logement", tandis que les excédents financiers colossaux de la Cnep ont été mis massivement, depuis l'année dernière, au service des investissements de Sonelgaz. à ce tableau, il faut ajouter des banques privées qui s'intéressent de plus en plus au financement du commerce extérieur. Est-ce le grand retour du concept et de la pratique de la spécialisation bancaire en vogue dans les années 1970 ?



Le CPA vient d'annoncer des bénéfices record pour l'année 2012. Un résultat net de plus de 15 milliards de dinars. Le bénéfice enregistré en 2012 succède aux 13,2 milliards de dinars de 2011, soit une rentabilité des fonds propres proche, ces dernières années, de 15%, ce qui classe la banque parmi les établissements moyennement rentables au sein d'un secteur bancaire algérien très prospère. Selon des données récentes révélées par son P-DG M. Mohamed Djellab, par ailleurs très avare en communication, le bilan du CPA avoisine à fin 2012 près de 1 150 milliards de dinars, et sa part de marché est proche de 11%.

Objet ces dernières années d'une sollicitude particulière de la part des pouvoirs publics, la banque du boulevard Amirouche était considérée jusqu'à une date récente comme une banque à "vocation universelle". Elle se distingue en effet, surtout de ses consœurs, du secteur public par trois caractéristiques originales : l'essentiel des crédits à l'économie du CPA va à l'investissement qui représente 80% de l'encours total. Les crédits alloués au secteur public représentent, seulement à fin 2011, près de 33 % contre 67 % pour le secteur privé. Enfin, le CPA est également caractérisé par une diversification de son portefeuille qui couvre de nombreux secteurs d'activités dont le BTPH, l'industrie manufacturière, les services, l'énergie, le tourisme et le commerce.

Le CPA au carrefour des enjeux de la réforme bancaire

Autant de particularités qui ont placé, au cours des dernières années, le CPA, ainsi d'ailleurs que, dans une moindre mesure, la BDL avec laquelle il présente beaucoup de points communs, au centre des projets de restructuration du secteur. L'un des derniers d'entre eux est un programme global de modernisation conçu dans le cadre d'une collaboration discrète entre le FMI, la Banque mondiale et le ministère des Finances algérien, dirigé à l'époque par M. Benachenhou, assisté de Karim Djoudi au titre de ministre délégué à la Réforme financière. Cette nouvelle "vision stratégique", qui a connu un début de mise en œuvre en 2004 et 2005, visait à transformer en profondeur le paysage financier algérien à travers, tout

d'abord, une réforme des banques publiques, y compris au moyen de la privatisation de plusieurs d'entre elles. Le CPA devait ouvrir la voie et montrer le chemin à la BDL. La privatisation était conçue comme le moyen le plus efficace et le plus rapide pour favoriser la concurrence et la diversification des acteurs, des activités et des services proposés à la clientèle dans un secteur bancaire algérien dominé par une poignée de mastodontes publics. A la fin de l'année 2007, l'une de ses dispositions phares qui concernait le processus de privatisation d'une grande banque publique, en l'occurrence le CPA, a été interrompu officiellement pour cause de crise financière internationale.

La "banque du logement" : le gouvernement passe aux actes

Depuis la fin de l'année dernière, le changement de décor est complet. L'intention affichée par le gouvernement depuis la fin 2012 était de faire du CPA une "banque du logement". Au cours du printemps 2013, il est passé aux actes. Voici une dizaine de jours, le ministre de l'Habitat et le DG du CPA ont annoncé triomphalement "la plus grosse opération de financement par concours bancaire dans l'histoire de l'Algérie et l'une des plus importantes à l'échelle mondiale" (sic). La banque du boulevard Amirouche va, à ce titre, prendre la tête de financements syndiqués assurés par l'ensemble des banques d'Etat au profit de la relance des programmes AADL et de logements promotionnels publics. Au total, 1 200 milliards de dinars (soit 15 milliards de dollars) seront versés par l'ensemble des banques publiques algériennes pour mener à bien ces projets immobiliers. L'enthousiasme des responsables du secteur n'est pas forcément partagé par la plupart des spécialistes qui observent avec perplexité les transformations récentes et massives de la structure du portefeuille des banques publiques au profit du financement des infrastructures économiques et sociales tandis que l'investissement productif peine encore à décoller.

Quand la Cnep devient la "banque de Sonelgaz"

Le CPA n'est en effet pas la seule banque concernée par cette nouvelle orientation. Il y a moins d'un mois, c'est un communiqué de la Cnep, passé un peu inaperçu dans les médias nationaux, qui annonçait que cette dernière a été récemment appelée au chevet de Sonelgaz dont elle finance, depuis la fin 2011, les investissements en mobilisant ses excédents colossaux (voir encadré). Les crédits à l'investissement accordés par la Cnep ont atteint 343 milliards de DA (plus de 4 milliards de dollars) en 2012. A elle seule, Sonelgaz a bénéficié l'année dernière de 312 milliards de dinars, soit près de 90% des crédits à l'investissement octroyés par la Cnep en 2012. En comparaison, et pour donner une idée de l'importance de cette décision, la "banque de l'habitat" n'a accordé, en dépit d'une progression très sensible de son activité dans ce domaine, qu'un peu plus de 40 milliards de dinars de crédits immobiliers en 2012.

Des risques importants

Aux yeux de beaucoup de spécialistes, les évolutions récentes du secteur bancaire algérien sont porteuses de risques importants pour la structure du portefeuille des banques publiques et leur solidité financière. Elles risquent également d'accentuer le dualisme existant entre banques publiques et privées. Depuis le début de l'année 2011, en vue d'utiliser leurs ressources financières excédentaires, les banques commerciales publiques ont en effet été sollicitées massivement par l'Etat, qui est leur actionnaire unique, pour financer d'abord les programmes de développement de la micro entreprise puis les investissements réalisés dans

les infrastructures économiques et sociales, en lieu et place du Trésor public qui assurait encore presque exclusivement ce rôle jusqu'à une période récente.

Banques universelles ou banques spécialisées ?

Les orientations récentes des autorités financières algériennes tournent le dos à ce qui était, voici encore quelques mois, le credo de toutes les banques publiques : la "banque universelle" développant à la fois ses activités en direction des entreprises, tous secteurs confondus, des professions libérales ou encore des particuliers. C'était devenu le programme et la stratégie affichée par les banques publiques algériennes depuis plus d'une décennie. A l'image de toutes les grandes banques internationales, il s'agissait d'élargir leurs domaines de compétence, renforcer leur professionnalisme, accroître leur rentabilité et diviser leurs risques.

Aujourd'hui, le changement de décor est complet. La concentration des crédits accordés par certaines banques publiques au profit d'un seul secteur, voire même d'une seule entreprise, risque de se révéler à l'avenir un facteur de fragilité et de vulnérabilité à l'égard de la conjoncture, qui semble ignorer les règles prudentielles les plus élémentaires....

Banques publiques, banques privées : un dualisme qui s'accroît

En lieu et place du processus de mise en concurrence visant à la convergence des deux secteurs public et privé, dont Abdellatif Benachoune rappelait, voici quelques semaines, l'actualité intacte, les dernières années ont, en outre, surtout été marquées par une accentuation du dualisme entre les deux secteurs. Le risque de renforcement du dualisme entre des banques privées très fortement bénéficiaires, et des banques publiques fragilisées par les contraintes imposées par l'Etat, est en effet réel. Pour l'essentiel, les décisions gouvernementales concernant la généralisation du crédit documentaire ont constitué une forte incitation au renforcement de la spécialisation des banques privées, dont 70% des engagements sont constitués de crédits à court terme, dans un financement du commerce extérieur devenu extraordinairement rentable. De leur côté, les banques publiques, dont plus des deux tiers des engagements sont déjà des crédits à moyen et long terme, ont été simultanément invitées à supporter seules le poids des décisions récentes de financement massif de la micro entreprise ou des infrastructures économiques et sociales, qui sont en passe de provoquer une modification sensible de la structure du portefeuille de certaines d'entre elles. Avec les risques que cela comporte inévitablement pour le recouvrement de leurs créances et leur santé financière future...

Hassan HADDOUCHE

COOPERATION INTERNATIONALE

Support	EL WATAN	Date	03 Juin 2013
Titre	En marge de la visite du Premier ministre Erdogan : Un forum d'affaires algéro-turc à Alger		

Plus de 200 entreprises turques prendront part au forum d'affaires algéro-turc prévu mardi prochain à Alger, en marge de la visite en Algérie du Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdogan



Plus de 200 entreprises turques prendront part au forum d'affaires algéro-turc prévu mardi prochain à Alger, en marge de la visite en Algérie du Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a indiqué un communiqué de l'ambassade de Turquie. Outre l'exploration des opportunités de partenariat bilatéral, les participants à ce forum discuteront de la promotion et de l'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays, a précisé le communiqué.

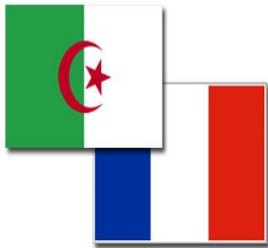
En plus du BTPH, plusieurs secteurs d'activités comme l'énergie, le textile, l'agro-alimentaire, l'agriculture, l'automobile, les produits chimiques, les machines et équipements seront présents lors de ce forum organisé par l'union des industriels turcs (MUSIAD). Ce forum sera suivi de rencontres d'affaires (B to B) entre opérateurs et investisseurs des deux pays, précise-t-on de même source.

La délégation qui accompagne le Premier ministre et le ministre de l'Economie turcs, M. Zafer Caglayan, se rendra mercredi prochain à Oran pour inaugurer le complexe sidérurgique TOSYALI, considéré comme le plus gros investissement turc à l'étranger. La Turquie a été classée 8e client de l'Algérie en 2012 avec 3,04 milliards de dollars et son 7e fournisseur avec un montant de 1,78 milliard de dollars, selon les chiffres des douanes algériennes.

Publié dans : Recep Tayyip Erdogan

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Juin 2013
Titre	Algérie-France : Trouver des pistes de coopération éco sociale sur les sujets d'intérêt commun		

Le président du Conseil français économique, social et environnemental (CESE), Jean-Paul Delovoye, a indiqué hier à Alger que sa visite de travail en Algérie visait à créer des pistes de collaboration sur les sujets d'intérêt commun notamment dans l'emploi, la formation et le logement des jeunes



Le président du Conseil français économique, social et environnemental (CESE), Jean-Paul Delovoye, a indiqué hier à Alger que sa visite de travail en Algérie visait à créer des pistes de collaboration sur les sujets d'intérêt commun notamment dans l'emploi, la formation et le logement des jeunes.

En marge d'une réunion de travail avec le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Séghir Babès, M. Delovoye a indiqué que cette rencontre avait pour objectif de "bâtir d'une façon très concrète des pistes de collaboration sur les sujets qui nous interpellent tels que la formation, l'emploi et le logement des jeunes". "Les deux pays ont des défis économiques et sociaux identiques.

C'est pourquoi nous avons besoin d'avoir des échanges d'avis entre nos collaborateurs", a-t-il estimé. Le CNES et le CESE sont, également, en train de réfléchir sur les problématiques qui concernent "l'accès au droit social des jeunes, l'efficacité des modèles éducatifs et le droit de pétition citoyenne — une forme nouvelle d'expression citoyenne—", a ajouté M. Delovoye.

La rencontre des deux responsables était, aussi, l'occasion de présenter l'expérience française dans la transition et l'efficacité énergétiques et la présence des environnementalistes au sein du conseil français. Les discussions entre les deux conseils seront couronnées par la signature aujourd'hui d'un protocole d'entente. Le président du CESE est arrivé samedi à Alger pour une visite de travail de quatre jours, à l'invitation de son homologue algérien, M. Babès. M. Delovoye a rencontré au cours de son séjour en Algérie de hauts responsables de l'Etat.

Publié dans : Algérie, France, CESE

Support	EL WATAN	Date	03 Juin 2013
Titre	Alors que les partenariats avec les entreprises étrangères prédominent le secteur public rebute le privé national		

Réticence, méfiance et hésitation, c'est ce qui caractérise globalement les relations entre le public et le privé algérien. La seule signification du partenariat public-privé en Algérie est la création d'entreprises mixtes à capitaux publics et privés.

Sur la scène économique nationale, les exemples de partenariat se limitent d'ailleurs au lancement d'entreprises mixtes algéro-étrangères. Point de place aux sociétés algéro-algériennes ni à l'intégration économique nationale public-privé.

Pourquoi ? Tout simplement par ce qu'il y a absence de confiance entre les deux parties. La méfiance reste le principal indicateur sur le terrain. «On ne peut pas travailler avec les entreprises publiques. Nous n'avons jamais pensé à un projet de partenariat avec une entreprise étatique», nous dira, à cet effet, un représentant d'une société privée spécialisée dans les cosmétiques, rencontré lors de la 46e Foire internationale d'Alger.

«Vous connaissez les rouages de l'administration algérienne. Ils ne facilitent pas le travail. Autant continuer à travailler en solo», ajoutera notre interlocuteur. Et un autre opérateur économique privé de noter : «C'est le choix de l'entreprise. Nous avons notre méthode de travail et nous ne sommes pas intéressés par un partenariat ni avec le public algérien ni avec le privé étranger. Nous voulons contribuer à notre manière la promotion du produit "made in Algeria" sans l'appui ni de l'un ni de l'autre.» Le représentant de Venus fera savoir que l'entreprise a refusé de grands projets de partenariat avec des marques mondialement connues.

Du côté des entreprises publiques, l'option la plus répandue est l'ouverture sur le privé étranger. A la recherche de savoir-faire, de plans innovants et de nouvelles formes de management, le public se tourne automatiquement vers des partenaires étrangers, lesquels ne répondent pas dans de nombreux cas aux attentes affichées.

Cependant, cette formule continue à prédominer. A titre d'exemple, l'Entreprise nationale de produits d'entretien et de détergents (ENAD) est en phase de négociation avec une entreprise portugaise pour développer un partenariat dans le segment cosmétique sur la base de la règle des 49/51%. C'est ce que nous avons appris en marge de la FIA auprès d'un responsable de l'entreprise. Le dossier sera bouclé d'ici la fin de l'année. Objectif : introduire de nouvelles techniques de production, ce que l'ENAD ne peut pas trouver chez le privé algérien.

Le commerce : priorité des entreprises étrangères

Créée en 1984, l'entreprise a, faut-il le rappeler, traversé de nombreuses difficultés. Elle a dû céder en 2004 la totalité de ses parts dans l'usine de Sour El Ghozlane, à Henkel, après un partenariat qui aura duré cinq ans (depuis 1999) lancé dans le cadre du processus de privatisation. Actuellement, l'ENAD, dont la situation financière n'est guère reluisante (déficit en 2012) et qui compte un complexe pour la fabrication de détergents et huit autres unités réparties à travers le pays, aspire à se développer via le partenariat en négociation avec les Portugais.

L'Entreprise nationale des produits de l'électrochimie (ENPEC), basée à Sétif et spécialisée dans la fabrication des batteries et actuellement en phase de développement des énergies renouvelables dans le domaine, prévoit également de s'allier avec un privé étranger, notamment pour développer le recyclage des batteries usagées. Sans vouloir s'étaler sur le sujet ni donner des détails sur le nom du partenaire ni son pays d'origine et rappelant que les projets de partenariat sont négociés par les sociétés de gestion des participations (SGP).

Le directeur général de l'ENPEC, Abdelaziz Djoudi, tient juste à préciser : «Nous voulons un partenariat gagnant-gagnant.» Ce qui est loin d'être le but recherché par les entreprises étrangères, puisque le commerce a pris le dessus dans cette 46e FIA. Les opérateurs étrangers sont venus beaucoup plus pour renforcer leur présence commerciale en Algérie que pour investir. Ils n'ont pas manqué de le noter.

Samira Imadalou

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	03 Juin 2013
Titre	Un nouveau code des investissements pour convaincre		

« L'ère de regarder dans le rétroviseur est révolue », dira le secrétaire général de l'UGTA, Abdel Madjid Sidi Saïd, en marge de la signature, hier, de 12 protocoles d'accords entre des opérateurs algériens et catalans, dont 11 accords ont concerné des opérateurs privés algériens.

Ces accords sont en fait des projets ficelés dans différents domaines, de la production pharmaceutique à la construction en passant par l'ingénierie et la réhabilitation du vieux bâti.

Le SG de la centrale syndicale s'est dit heureux de voir des actions concrètes au lieu des discours et des constats, en marge du forum d'affaires organisé conjointement par l'Agence nationale et de régulation foncière (ANIREF) et support à l'entreprise catalane (ACCIO).

Sidi Saïd a saisi l'occasion pour revenir sur la règle 51/49 en matière d'investissement étranger. Il a précisé que cette règle «n'est plus éligible à aucune remise en cause ». Et de poursuivre «c'est une décision gouvernementale et qui a fait l'objet d'un large consensus au sein de la tripartite». Et d'insister «cette règle n'est plus à l'ordre du jour et elle n'est plus un sujet d'actualité», demandant à la presse de ne plus spéculer sur cette question.

Même son de cloche du côté du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des Investissements, Cherif Rahmani, qui a affirmé dans le même sens, que la règle 51/49 n'empêche pas les investisseurs étrangers de choisir l'Algérie comme une destination économique. «Nous avons signé 12 accords de partenariat avec des opérateurs catalans, nous avons reçu durant cette semaine des délégations françaises et émiraties, on recevra aujourd'hui des Turcs», a-t-il déclaré en affirmant qu'un nombre important d'entreprises étrangères veulent investir en Algérie. En réponse à une question d'un journaliste, le ministre du Territoire et de la Durabilité du gouvernement de la Catalogne, et président du conseil d'administration d'INCASOL, Santi Vila, est venu conforter les propos de Cherif Rahmani. Le ministre catalan a précisé que «la règle 51/ 49 ne constitue pas un obstacle pour les opérateurs catalans»

LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS BIENTOT AU MENU DU GOUVERNEMENT

Le ministre Chérif Rahmani a tenu à rassurer ses partenaires catalans en affirmant que le climat des affaires en Algérie sera internationalisé et répondra désormais aux standards internationaux, avec le nouveau code des investissements qui sera soumis dans les prochains jours au gouvernement. Il dira à son homologue, le ministre du Territoire et de la Durabilité du gouvernement de la Catalogne «les investisseurs étrangers notamment catalans ne se sentiront plus dépaysés en Algérie».

Avec réserve, le ministre a présenté les grandes lignes du code des investissements réexaminé après 12 ans de son adoption. Un code dépassé par le temps notamment avec les changements économiques survenus en Algérie et dans le monde. Le ministre a précisé que le nouveau code sera l'unique cadre juridique régissant les investissements. «Il permettra une cohérence parfaite des droits, lois et textes réglementaires», dira-t-il. Et d'insister sur le fait que le code révisé permettra une stabilité institutionnelle et réglementaire pour donner l'assurance à l'investissement algérien et étranger».

Rahmani a également affirmé que l'entrée en vigueur de cette loi coïncidera avec l'introduction de nouvelles mesures permettant un meilleur climat des affaires, suite aux recommandations du comité institué récemment par le ministère de l'Industrie dans le but d'améliorer le classement de l'Algérie au prochain rapport de la Banque mondiale «Doing Business», a-t-il précisé.

M. Aziza

Support	LIBERTE	Date	04 Juin 2013
Titre	Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan aujourd'hui à Alger Les atouts économiques et le poids du politique		

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, entame aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie, dans le cadre d'une tournée maghrébine qu'il a débutée à partir du Maroc.



Une visite où l'économie devrait prendre le dessus, à un moment où les Chinois et même les Japonais essaient de se placer dans ce marché prometteur et rogner d'importantes parts de marché aux partenaires traditionnels des pays maghrébins, notamment la France.

Présentée comme un modèle de réussite économique, la Turquie se présente en position intermédiaire, entre le bas de gamme chinois, bon marché, et le haut de gamme européen et américain, de plus en plus cher.

Avec l'Algérie, les échanges commerciaux entre les deux pays sont estimés à quelque 5 milliards de dollars. Lors de sa visite en Algérie, en novembre dernier, Ahmet Davutoglu avait émis le vœu de porter le volume des échanges à 10 milliards de dollars.

Les Turcs ne sont pas seulement des exportateurs vers l'Algérie, mais de sérieux clients, notamment en gaz. D'ailleurs, le contrat de livraison liant les deux pays, et qui devrait expirer en 2014, devrait être revu à la hausse, pour répondre aux besoins d'une économie turque en pleine expansion.

Accompagné d'une forte délégation d'hommes d'affaires (300), le Premier ministre turc espère placer le maximum d'entreprises turques dans l'ambitieux programme de relance économique projeté par l'Algérie, notamment dans le bâtiment où les deux millions de logements à construire intéressent pas mal de pays. Les Turcs ont déjà lancé à Relizane un grand complexe textile fort prometteur. Lors de sa visite, le Premier ministre devrait inaugurer un autre projet, de grande importance : l'usine de sidérurgie, du géant turc, TOSYALI. Ce dernier compte en lancer deux autres, toujours dans l'Oranie.

Cet engagement turc intervient au moment où l'ex-géant algérien de la sidérurgie, le complexe d'El-Hadjar, connaît d'énormes difficultés, au point où le gouvernement a dû racheter des parts du géant indien Mittal, tandis que le projet de Bellara, avec les Qataris n'a pas encore vu le jour. Les Turcs ont ciblé deux secteurs en pleine difficulté : le textile et la sidérurgie. Vont-ils réussir à relever le défi ? Attendons pour voir. Mais la visite du Premier ministre Erdogan comporte également un volet politique. Aujourd'hui, il s'adressera au peuple algérien à partir de la tribune de l'APN. Pourquoi ? Que va-t-il dire ? Mystère. L'on se souvient que la dernière fois où le Premier ministre turc avait évoqué l'Algérie, c'était pour répondre aux attaques des Français au sujet du génocide arménien pour rappeler aux Français leur génocide en Algérie.

Une sortie qui n'avait pas été du goût d'Alger, puisque le Premier ministre de l'époque, Ahmed Ouyahia, avait suggéré à son homologue turc de ne pas immiscer l'Algérie dans son conflit avec la France. "Nous disons à nos amis (turcs) de cesser de faire de la colonisation de l'Algérie un fonds de commerce." Et de lui rappeler quelques vérités historiques : "La Turquie, qui était membre de l'Otan, pendant la guerre d'Algérie, et qui l'est encore, avait participé, de par sa qualité de membre de cette Alliance, à fournir des moyens militaires à la France, dans sa guerre en Algérie, au moins par l'achat d'une bombe larguée en Algérie ou d'une balle tirée contre des Algériens." Remontant encore plus loin dans l'Histoire, il récite que la flotte militaire algérienne ayant pris part à la bataille de Navarin, en 1827, opposant les Ottomans à la coalition militaire française, anglaise et russe, "a été entièrement détruite". Et d'accuser les Turcs d'avoir remis les clés à la France. "Même le dey Hocine (dey de la Régence d'Alger au moment du débarquement des troupes militaires françaises à Alger en 1830) avait quitté le pays trois jours après l'invasion d'Alger par les troupes militaires du roi Charles X."

La Turquie, qui a soutenu ouvertement le Printemps arabe et qui est très impliquée dans le conflit syrien, joue un rôle trouble dans la région : à la fois alliée des États-Unis d'Amérique et ayant des relations diplomatiques avec Israël, elle se présente également comme alliée du mouvement palestinien Hamas.

"Le modèle turc" qu'elle a tenté d'exporter vers les pays arabes qui ont connu des bouleversements commence à s'essouffler en Turquie, en tout cas, à montrer toutes ses limites. Alors que le Premier ministre débarque au Maghreb, les manifestations se poursuivent dans les grandes villes turques pour dénoncer le gouvernement Erdogan. Un "printemps turc" est-il en gestation ? Tout porte à le croire. D'autant plus que pour beaucoup de Turcs, leur pays, qui frappe à la porte de l'Union européenne, depuis des années, est sanctionné en raison de la nature du régime qui le gouverne.

Azzeddine Bensouiah

Support	LIBERTE	Date	05 Juin 2013
Titre	Alger et Ankara veulent une dimension stratégique à leur coopération L'Histoire, le business et le “modèle” AKP		

Sellal a appelé les opérateurs économiques turcs à contribuer à la réalisation “des vastes projets économiques” engagés par l’Algérie.



Entre Alger et Ankara, ce n’est pas seulement une histoire de business, de vieilles histoires de corsaires ou de tourisme. C’est aussi une histoire de vision stratégique entre deux nations qui ont une longue histoire en partage. Ce n’est d’ailleurs pas sans raison que le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, en visite depuis hier à Alger, mais certainement tout ouïe aux échos en provenance de la place Taksim à Istanbul, s’est vu dérouler le tapis rouge.

Un accueil en fanfare, un dépôt de fleurs au monument des martyrs et un discours, privilège des hôtes de marque, devant l’Assemblée nationale. Dans sa hotte : plusieurs projets de coopération. En guise de “cadeau”, il exprime le souhait de son pays de supprimer le visa entre les deux pays. Mais pour Alger, dont certaines sphères politiques semblent de plus en plus séduites par le “modèle” turc, il s’agit de conférer aux relations entre les deux pays “une dimension stratégique” au regard de l’héritage historique commun. “Je peux vous assurer que vous trouverez en ma personne et en celle de l’ensemble des responsables politiques algériens toute la disponibilité et la volonté de hisser la concertation et le dialogue politique ainsi que la coopération économique et culturelle, au niveau attendu par les deux pays”, a déclaré le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans un discours prononcé à l’occasion de cette visite. “Cette visite témoigne indéniablement de la qualité des relations historiques que l’Algérie entretient avec la Turquie et du caractère privilégié, je dirais même de la dimension stratégique, que nous ambitionnons de leur conférer, eu égard à l’héritage historique commun”, a-t-il dit.

Cette ambition est motivée également par l’appartenance des deux pays à un même espace géopolitique et culturel et aux potentialités que recèlent nos deux pays dans tous les domaines, a-t-il encore ajouté. Sellal, pour qui Erdogan “est un grand dirigeant”, et “sans nul doute, un jalon des plus significatifs des profonds liens d’amitié et de fraternité historiques qui unissent les deux peuples”, a mis en exergue l’état de la coopération entre les deux capitales et les projets en vue. En plus du volume des échanges estimés à 5 milliards de dollars, les deux pays entendent renforcer leur coopération notamment dans l’énergie, la défense — particulièrement le renforcement de la coopération sécuritaire après l’accord de défense du mois de mai dernier —, l’industrie, l’agriculture et la culture.

Sellal n'a pas manqué d'appeler les opérateurs économiques turcs à prendre part et contribuer à la réalisation "des vastes projets économiques" engagés par l'Algérie dans le cadre du plan quinquennal. Sur le plan diplomatique, Ankara semble attendre d'Alger un rôle plus conséquent, notamment dans la crise syrienne.

"L'Algérie joue un rôle leader dans le règlement des conflits au moment où nous passons par une période délicate aux plans régional et international et surtout que la Turquie est géographiquement proche des zones de crise", a dit Erdogan.

Karim Kebir

Support	LIBERTE	Date	05 Juin 2013
Titre	Les négociations seront bientôt entamées Vers un accord de libre-échange algéro-turc		

Reccep Tayyip Erdogan, tout en étant à Alger, doit certainement avoir l'oreille tendue vers la place Taksim d'Istanbul occupée, hier encore, par des milliers de manifestants, mais devant les hommes d'affaires algériens et turcs réunis hier à l'hôtel El-Aurassi, le Premier ministre turc n'a rien laissé transparaître.

L'heure algérienne est réglée sur les affaires et la consolidation de la coopération entre les deux pays. Accompagné d'une forte délégation, le Premier ministre turc a exprimé son souhait de porter rapidement les échanges commerciaux entre les deux pays à 10 milliards de dollars, contre 5 milliards actuellement.

M. Erdogan a indiqué que les gouvernements algérien et turc ont pris la décision d'entamer les négociations sur un accord de libre-échange. "L'accord de libre-échange doit être signé. Les instructions nécessaires seront données aux ministères concernés pour que les négociations commencent. Nous avons pris en commun cette décision." M. Erdogan a, par ailleurs, annoncé la prorogation de 10 ans de l'accord énergétique portant sur l'achat par la Turquie de 4 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an, qui devait expirer en 2014, entre les deux pays. L'Algérie est le quatrième fournisseur de la Turquie.

"Les relations dans le secteur de l'énergie doivent être développées", a estimé le Premier ministre turc, indiquant que 160 entreprises turques sont implantées en Algérie. Les entreprises turques ont bénéficié de 195 projets de marchés publics pour 6,9 milliards de dollars.

L'Algérie et la Turquie sont déjà liées par des accords de partenariat, notamment dans les secteurs du textile et de la sidérurgie. Le nombre d'opérateurs turcs présents en Algérie est passé de 204 en 2006 à 619 en mai 2013, représentant 6,2% des commerçants étrangers, selon le CNRC.

Meziane Rabhi

Support	LIBERTE	Date	03 Juin 2013
Titre	Vol au-dessus du « Cloud Computing »		

La deuxième édition de « COMPAREX TECHNOLOGY DAYS » a débuté ce lundi matin à l'hôtel El Aurassi (Alger).



Cette première journée était dédiée aux conférences plénières de 8h30 à 16h30. La journée était destinée aux DSI (Directeur Système Informatique), DG et décideurs des entreprises publiques et privées œuvrant dans différents secteurs économique, mais également des organismes étatiques.

En détail, les conférences étaient axées aux « Key note COMPAREX Algérie » par Djaoued Salim Allal, Klaus Elsbacher, Abdelaziz Madaoui, « Solution CCloud IBM » par Selma Turki, « l'offre Cloud Vmware », par Eduardo CABECAS, JAMEL BELHACHEMI, « l'offre NetApp cloud « Secure-Multi-Tenancy » par Vincent Pommier, « Sécurité autour du Cloud STONE SOFT », par Klaus Majewski, et « les Clouds de Microsoft », par Stephane Consalvi.

Quant à la deuxième journée elle sera consacrée aux Workshops « en comité plus restreint afin de mettre en pratique les informations introduites la veille ».

Étalé sur deux journées, 03 et 04 juin, l'événement est consacré aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Sa thématique est le Cloud Computing.

Imène AMOKRANE

Support	LIBERTE	Date	04 Juin 2013
Titre	7e édition du SIPHAL à Oran Le Salon international des officines		

C'est aujourd'hui dans le hall des expositions du Centre des Conventions d'Oran (CCO) que sera inaugurée la 7e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie en Algérie (Sipha) qui semble se plaire à Oran.

Prévue du 4 au 6 du mois en cours, cette manifestation économique et professionnelle rassemblera quelques grands noms de laboratoires et distributeurs pharmaceutiques implantés dans notre pays comme Bio Pharm, Sanofi, Novo Nordisk, Phar Maghreb, des organisations professionnelles comme le Snapo, ainsi que des sociétés de services. Ce salon dédié à la pharmacie cible une fois de plus ce volet de la santé, puisqu'en l'espace de quelques semaines, ce sont plusieurs salons dédiés aux secteurs de la santé, du médicament, de l'équipement médical qui se sont déroulés au CCO.

Le médicament, de manière générale très porteur, faisant de l'Algérie l'un des marchés les plus attractifs en Afrique, sera encore au centre des échanges lors de ce 7e Sipa avec entre autres des communications qui se dérouleront durant la tenue du salon autour de thèmes tel que "Renforcement des compétences des pharmaciens", "Prospectives du secteur et comment s'inscrire dans un contexte évolutif", ainsi que d'autres abordant la question des plantes médicinales au Maghreb. Si aujourd'hui, pour les pharmaciens, le chiffre d'affaires évolue autour de la parapharmacie, la disponibilité des médicaments, les génériques sont autant d'enjeux qui reviennent de manière cyclique dans leurs préoccupations.

À l'heure où les pouvoirs publics assurent vouloir protéger la production nationale en reconduisant une liste de 251 médicaments interdits d'importation, liste qui devrait être complétée sous peu, l'industrie nationale pharmaceutique ne représente que 36% de la valeur du marché national des médicaments. Celle-ci se doit de poursuivre ses objectifs de croissance via des partenariats pour atteindre un taux de satisfaction de la demande de l'ordre de 40% pour les deux prochaines années.

Ce salon ne devrait pas aussi faire l'impasse sur certaines questions soulevées récemment par voie de presse par le président du SAIP qui, au travers des encarts publicitaires, dénonçait la commercialisation sur le marché de faux produits dangereux et n'ayant pas d'agrément. Tout comme la question qui s'adressera directement aux pharmaciens ayant recours à l'importation dite du "cabas" pour répondre à la demande de leurs clients. Gageons que les malades auront une place lors de ce rendez-vous des professionnels et qu'ils pourront y faire entendre leur voix.

D. LOUKIL

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	05 Juin 2013
Titre	«Comparex Technology Days» ou le Cloud Computing expliqué aux entreprises algériennes		

Le «Cloud Computing», ou l'informatique dans les nuages, fait encore peur aux patrons d'entreprises algériennes. Certaines ont pourtant sauté le pas, à la recherche de plus d'efficacité, de sécurité, de gains de temps et de ressources financières. C'était le thème central de «Comparex Technology Days», organisé les 3 et 4 juin à l'Aurassi.

De nombreuses entreprises algériennes, ont sauté le pas vers le Cloud Computing. Celles qu'on peut citer jusqu'ici ont pignon sur rue. Il s'agit de Fruital Algérie, représentant de Coca Cola, et El Djazair Information Technology (Elit Spa, filiale du groupe Sonelgaz). D'autres grands noms de l'industrie en Algérie, que les promoteurs de solutions cloud computing préfèrent ne pas citer jusqu'à obtenir l'aval des concernés, ont également choisi cette solution. Ou plutôt cette «révolution», comme aime à la désigner, Djaoued Salim Allal, le DG de Comparex Algérie (fournisseur de solutions cloud), qui a expliqué, lundi à l'ouverture des travaux de la deuxième édition de «Comparex Technology Days», organisée les 3 et 4 juin à l'Aurassi, qu'à travers plusieurs usages de l'informatique et de l'Internet, «nous utilisons déjà du cloud computing». Les emails, le téléchargement d'applications et autres documents sur le Net, c'est aussi de l'informatique dans les nuages, explique M. Allal.

Le cloud computing peut prendre différentes formes. Il peut s'agir de «Software as a Service» (SaaS), de «Platform as a Service» (PaaS), ou d'«Infrastructure as a service» (IaaS). Dans le cas SaaS, plutôt que d'être installés sur les machines de l'utilisateur, des logiciels (gestion de relation clients, de ressources humaines...) sont installés sur des serveurs distants accessibles via Internet. Pour le PaaS, l'entreprise a accès à un environnement d'exécution (chez le fournisseur cloud) pour ses propres applications. L'entreprise peut ainsi disposer et commander l'espace de stockage (disque dur) désiré, la mémoire vive dont elle a besoin pour exécuter ses logiciels, et autres cartes mères. L'IaaS est, selon les techniciens, le moyen le plus économique. L'entreprise paye un abonnement pour disposer d'une infrastructure informatique (serveurs, stockage, sauvegarde, réseau) installée physiquement chez le fournisseur. L'entreprise gère les applications liées à ces services.

Des solutions pour une plus grande maîtrise

Pour Fruital Algérie, le but est de faire migrer sa plateforme de messagerie, Lotus IBM, plus ancienne, vers Microsoft Exchange, installée par Comparex Algérie. Quant à la filiale de Sonelgaz, Elit, il s'agissait d'acquérir une solution de virtualisation (VMware) et solution Blade d'IBM, pour améliorer la gestion de quelques «22.000 postes de travail au niveau du groupe», permettre une «optimisation de l'utilisation des ressources», et mettre en place «un centre de réponse pour assurer une continuité du service, grâce à la virtualisation» en cas de désastre.

C'est, justement, de ce volet sinistre naturel ou accidentel que les entreprises, qui considèrent que l'information est un bien aussi précieux que les réserves financières ou le patrimoine immobilier, doivent envisager des solutions de virtualisation. On estime, selon un responsable de VMware, présent à la rencontre de l'Aurassi, que «43% des entreprises ayant subi un sinistre ne reprennent jamais leur activité». Alors que dans le cas où les données sont stockées dans les nuages, ce cas de figure devient carrément impossible, à moins d'un désastre planétaire. Le sujet a été beaucoup évoqué lors de la seconde édition de «Comparex Technology Days» à laquelle ont pris part plusieurs grands noms de l'informatique, des réseaux et du cloud computing. IBM a présenté ses solutions cloud sous les aspects de sécurité et de méthodes de gestion du risque (pour les solutions hard et soft). VMware a décliné les solutions cloud «privé», «public» et «hybride». NetApp a présenté ses offres d'infrastructures de stockage. Chez Stonesoft on a abordé les AET (techniques avancées de contournement des systèmes de sécurité). Alors que Microsoft a présenté le panorama de solutions PaaS, SaaS et IaaS disponibles en Algérie.

A noter aussi que Comparex Algérie a installé, en compagnie d'IBM, un supercalculateur HPC (High Performance Computing) à l'Université de Médéa d'une puissance de 8 Teraflops (8000 milliards d'opérations par seconde), un équipement précieux pour la modélisation.

Abdelkader Zahar

Support	EL MOUDJAHID	Date	06 Juin 2013
Titre	Algerac : Célébration de la journée mondiale de l'Accréditation		

La journée mondiale de l'Accréditation sera célébrée dimanche prochain à Alger sous le thème : "faciliter le commerce mondial", a indiqué hier l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac).

La journée mondiale de l'Accréditation sera célébrée dimanche prochain à Alger sous le thème : "faciliter le commerce mondial", a indiqué hier l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac). Cette manifestation organisée par ALGERAC, sous l'égide du ministre de l'Industrie, verra la remise de certificats d'accréditation à des organismes d'évaluation de la conformité activant dans les domaines de l'inspection, des essais de laboratoire et de la certification, précise la même source dans un communiqué.

Cette journée sera également marquée par la présentation de conférences animées par des experts internationaux sur la thématique de l'importance de l'inspection dans la facilitation du commerce mondial ainsi que son rôle dans la régulation du marché national et international. Au plan international, Algerac, qui est membre associé depuis novembre 2011 de l'organisme européen d'accréditation (EA), a fait l'objet en décembre 2012 d'une pré-évaluation par ses pairs.

Créé en 2006, Algerac n'est entrée en activité qu'en 2009 pour mener sa mission qui consiste à contribuer au renforcement de la démarche qualité initiée par les pouvoirs publics à travers la mise en place d'une infrastructure nationale de la qualité pour améliorer la compétitivité des entreprises algériennes et faciliter leur insertion dans l'économie mondiale.

Outre l'accréditation, Algerac a réussi entre 2009 et 2012 à pré-évaluer 75 entités activant dans "l'infrastructure qualité" qui englobe notamment la métrologie, la normalisation, les analyses, les examens et les essais techniques.

Publié dans : Algerac

Support	LIBERTE	Date	06 Juin 2013
Titre	Un séminaire a été consacré à cette problématique hier à Alger Les PME algériennes vulnérables face à la cybercriminalité		

Un séminaire sur la cyber sécurité a eu lieu hier à l'hôtel Hilton. Il a été organisé par le groupement algérien, Cyber sec, créé par les deux entreprises algériennes, SSRI et IT2S.

Il était question d'aborder les différentes menaces qui traquent le système informatique algérien. À ce sujet, le secrétaire général du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Abderezzak Henni, s'est étalé sur la vulnérabilité des PME face aux cyberattaques en estimant le niveau de risque d'attaque à 35%. Il a, en outre, ajouté que le même pourcentage s'applique sur la téléphonie mobile, tout en mettant l'accent sur l'arrivée de la 3G et l'augmentation du débit qui en suivra.

Le pays doit se préparer car "Internet rend plus que jamais nécessaire la prise en compte de la cyber sécurité et la mise en place des dispositifs de lutte contre la cybercriminalité", a-t-il insisté. Un fait que Abdelaziz Derdouri, le DG de SSRI, Eurl spécialisée dans la sécurisation des réseaux informatique, a corroboré. "La tendance des cybercriminels est de développer beaucoup plus de malware pour les téléphones mobiles ; 32% des virus destinés aux mobiles sont utilisés pour le vol d'information." Et d'ajouter : "En 2014, on utilisera plus de Smartphone que les ordinateurs de bureau pour se connecter à Internet."

Concernant les virus existants, Abdelaziz Derdouri en a donné les chiffres : "En 2012, on a développé plus de 100 000 malwares (virus, ndlr) par jour, et dans la même année 12 millions ont été développés par les cybercriminels. Dans le monde, il y a près de 100 millions qui circulent dans l'espace."

Dans le monde, près de "31% des ordinateurs sont déjà virussés". Pour les types de virus les plus développés, il y a les "chevaux de Troie". Ces malwares représentent "75% des virus existants", ils servent à voler des informations, à espionner et à prendre le mot de passe, c'est destiné beaucoup plus au vol d'informations. C'est pourquoi, "une cyberattaque contre les PME constitue une menace à la sécurité nationale aussi sérieuse qu'une attaque par des armes conventionnelles", a argumenté le DG de SSRI.

La cyber-sécurité est ainsi une affaire de sécurité nationale, d'autant plus que, selon Abdelaziz Derdouri, l'Algérie est l'un des pays les plus infectés, à cause des téléchargements gratuits.

En somme, "la prospérité des entreprises algériennes dépendra de leur stratégie de cyber sécurité et des mesures d'information et de sensibilisation du personnel contre le cyber menace", a affirmé le DG de SSRI.

Imène AMOKRANE

